

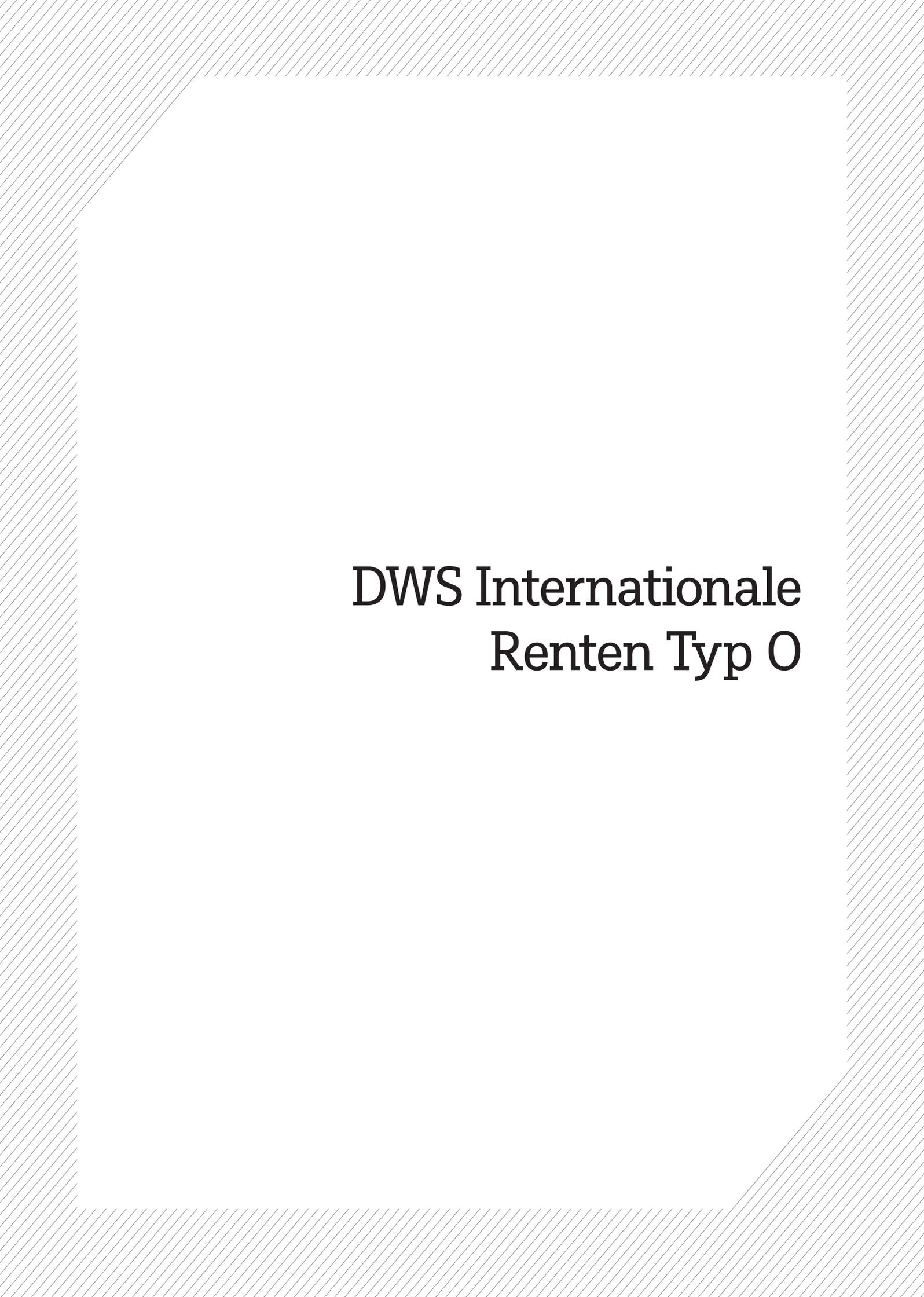
DWS Investment GmbH

# DWS Internationale Renten Typ 0

Rapport annuel 2022 / 2023



Investors for a new now



**DWS Internationale**  
**Renten Typ 0**

# Sommaire

Rapport annuel 2022 / 2023  
pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023  
(conformément à l'article 101 du code allemand sur les investissements  
en capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch ; KAGB))

2 / Informations

6 / Rapport annuel  
DWS Internationale Renten Typ O

49 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

# Informations

## Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses parts. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI). Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports.

Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 30 septembre 2023** (sauf indication contraire).

## Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

## Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement  
[www.dws.de](http://www.dws.de)

## Deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II)

---

En vertu de la deuxième directive sur les droits des actionnaires (SRD II), les gestionnaires d'actifs sont tenus de divulguer certaines informations. Les détails à ce sujet sont disponibles sur les sites Internet de DWS.

## Crise Ukraine-Russie

---

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine marque un tournant dramatique en Europe, qui a notamment influencé profondément l'architecture de sécurité et la politique énergétique de l'Europe et entraîné une volatilité considérable qui devrait se poursuivre à l'avenir. Toutefois, compte tenu de l'incertitude qui règne au moment de l'élaboration du présent rapport, il est impossible d'évaluer de manière définitive les effets concrets ou potentiels de la crise à moyen et long terme sur la conjoncture, les différents marchés et secteurs ainsi que les implications sociales. La société de gestion des capitaux du fonds commun de placement poursuit donc ses efforts en matière de gestion des risques afin d'évaluer ces incertitudes et de faire face à leur impact potentiel sur les activités, la liquidité et les performances du fonds commun de placement. La société de gestion des capitaux prendra toutes les mesures jugées appropriées afin de protéger au mieux les intérêts des investisseurs.



# Rapport annuel

# Rapport annuel

## DWS Internationale Renten Typ O

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le fonds obligataire qui investit à l'échelle mondiale cherche à générer une plus-value récurrente par rapport à son indice de référence (l'indice JPM Global Government Bond). À cet effet, il investit dans des obligations au niveau mondial en tirant parti des différentiels de taux internationaux et de l'évolution des devises avec une couverture flexible du risque de change. Le fonds fait la promotion de caractéristiques écologiques et sociales ou d'une combinaison de ces caractéristiques, sans pour autant appliquer explicitement une stratégie de placement ESG et/ou durable\*.

Au cours de la période de douze mois clôturée fin septembre 2023, le fonds a enregistré une moins-value de 7,6 % par part (classe de parts NC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi légèrement son indice de référence (-7,4 %, respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

Parmi les risques importants, l'équipe de gestion du portefeuille a considéré en particulier la guerre entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les incertitudes quant à l'orientation future des banques centrales, notamment au vu de la nette hausse des taux d'inflation d'une part et des signes annonciateurs d'une récession d'autre part.

En ce qui concerne la structure des émetteurs, le fonds a privilégié

### DWS Internationale Renten Typ O

Performance de la classe de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe NC	DE0009769703	-7,6 %	-18,0 %	-8,0 %
Indice J.P. Morgan Global Government Bond		-7,4 %	-16,1 %	-3,7 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 30 septembre 2023

les titres d'État. Dans une optique de rendement, le fonds a en outre investi dans des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) et dans des reconnaissances de dettes émises par des prestataires de services financiers (Financials). Des obligations à haut rendement des pays émergents (Emerging Markets) sont venues compléter le portefeuille du fonds. À la date du rapport, les instruments de taux détenus dans le portefeuille présentaient, majoritairement, une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Du côté des devises, le fonds DWS Internationale Renten Typ O a été pondéré de manière neutre par rapport à son indice de référence.

Pendant la période sous revue, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques, telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont considérablement assombri l'ambiance sur les marchés. Le durcissement des sanctions imposées par les pays occidentaux à la Russie ainsi que le boycott des livraisons de la

Russie ont fait grimper les prix de l'énergie (pétrole, gaz, charbon) et des produits alimentaires. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Au cours de l'année écoulée et jusqu'à fin septembre 2023, les banques centrales ont poursuivi leur politique de hausse des taux d'intérêt : ainsi, la Réserve fédérale américaine (Fed) a encore relevé ses taux directeurs de 2,25 points de pourcentage pour atteindre une fourchette de 5,25 % par an à 5,50 % par an, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) a relevé son taux directeur de 1,25 % par an à 4,50 % par an en huit étapes. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Les prix de l'énergie et les prix à la production se sont quelque peu tassés au cours de la période sous revue. Néanmoins, malgré la baisse récente des pressions inflationnistes, la hausse des prix restait globalement élevée à la fin du mois de septembre 2023, notamment si l'on se réfère à l'in-

flation sous-jacente, qui ne tient pas compte, entre autres, des prix fluctuants de l'énergie et des denrées alimentaires.

La hausse des rendements sur les marchés obligataires internationaux, qui avait déjà débuté après une longue période de taux d'intérêt extrêmement bas, s'est poursuivie au cours de la période sous revue, accompagnée d'une baisse des cours des obligations. Les principaux moteurs de la hausse des rendements ont été la persistance de taux d'inflation relativement élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. À court terme, la hausse des rendements a été plus forte pendant la période sous revue, notamment en raison des relèvements des taux directeurs des banques centrales. Dans l'ensemble, cette évolution des rendements plus ou moins marquée de l'échéance la plus courte à l'échéance la plus longue a entraîné une inversion de la courbe des taux en Allemagne et aux États-Unis, c'est-à-dire que les titres à taux d'intérêt à échéance courte ont affiché un rendement plus élevé que ceux à échéance plus longue. Les obligations d'entreprise (Corporate Bonds) ont connu une évolution plus favorable que les obligations d'État, leurs primes de risque s'étant nettement resserrées.

La baisse des cours des obligations d'État ainsi que la faiblesse du dollar américain et du yen japonais par rapport à l'euro ont également pesé sur la performance du fonds obligataire. La performance légèrement plus faible du

## DWS Internationale Renten Typ O

### Aperçu des classes de parts

Code ISIN	NC	DE0009769703
Code valeur	NC	976970
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	NC	EUR
Date de première souscription et de lancement	NC	12 décembre 1994 (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2018, classe de parts NC)
Droit d'entrée	NC	Aucun
Affectation des résultats	NC	Capitalisation
Frais forfaitaires	NC	1,225 % par an
Montant minimum d'investissement	NC	Aucun
Cours de souscription d'origine	NC	100 DM

DWS Internationale Renten Typ O par rapport à son indice de référence s'explique par la surpondération des titres de taux d'intérêt à court terme norvégiens, néo-zélandais et américains, ainsi que par l'allongement trop précoce de la durée (immobilisation moyenne des capitaux) dans le portefeuille d'obligations.

### Principales sources de produits de cession

Les moins-values réalisées sur la vente d'obligations, sur les opérations sur contrats à terme, sur les contrats de change à terme et sur la vente de positions en devises ont été les principales sources de produits de cession.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

\* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

# Rapport annuel

## DWS Internationale Renten Typ O

### État de l'actif au 30 septembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs) :</b>		
Autres organismes publics	68 480 647,87	37,28
Autres établissements financiers	39 411 912,50	21,46
Instituts	26 532 690,91	14,45
Entreprises	16 382 615,01	8,92
Administrations centrales	14 976 914,80	8,15
Autre(s)	6 062 331,64	3,30
<b>Total des obligations :</b>	<b>171 847 112,73</b>	<b>93,56</b>
<b>2. Parts de fonds</b>	<b>4 510 264,99</b>	<b>2,46</b>
<b>3. Dérivés</b>	<b>-730 122,81</b>	<b>-0,40</b>
<b>4. Avoirs bancaires</b>	<b>6 272 260,73</b>	<b>3,41</b>
<b>5. Autres éléments d'actif</b>	<b>1 949 959,49</b>	<b>1,06</b>
<b>6. À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>1 426,11</b>	<b>0,00</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-179 911,65</b>	<b>-0,09</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>183 670 989,59</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Internationale Renten Typ O

## État du portefeuille-titres au 30 septembre 2023

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>158 533 237,74</b>	<b>86,31</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
3,3500	% African Development Bank 18/08 08 28 (AU3CB0250488)	AUD	100	100	% 93,6400	57 207,44	0,03
2,3500	% Asian Development Bank 22/13 01 2032 (AU3CB0285690)	AUD	100	100	% 81,2060	49 611,14	0,03
3,0000	% Australia 16/21 03 47 (AU0000XCLWAS7)	AUD	300		% 74,8040	137 099,92	0,07
2,7500	% Australia 18/21 05 41 S 156 (AU0000018442)	AUD	200		% 76,4790	93 446,56	0,05
1,7500	% Australia 21/21 11 32 S 165 (AU0000143901)	AUD	150		% 80,1420	73 441,67	0,04
5,6780	% Banco Santander 23/09 03 2028 S. FXD (AU3CB0297596)	AUD	200	200	% 99,0070	120 972,60	0,07
4,0000	% Barclays 19/26 06 29 (AU3CB0264521)	AUD	250	250	% 86,7430	132 484,65	0,07
3,3000	% BNG Bank 18/26 04 29 (AU3CB0258028)	AUD	600	300	% 92,2390	338 109,17	0,18
1,5000	% CPIIB Capital 21/23 06 28 (XS2356317177)	AUD	1000	500	% 85,4675	522 146,20	0,28
4,4000	% Credit Agricole (London Br.) 17/06 07 17 MTN (XS1641479750)	AUD	200	200	% 94,1220	115 003,82	0,06
1,4000	% European Investment Bank (EIB) 20/28 05 30 (AU3CB0272201)	AUD	200		% 79,9590	97 698,63	0,05
1,9000	% European Investment Bank 21/19 02 2036 (AU3CB0277796)	AUD	100	100	% 67,1170	41 003,76	0,02
4,7500	% European Investment Bank 23/20 01 33 (AU3CB0295764)	AUD	1000	1000	% 97,2600	594 190,06	0,32
1,1000	% Int. Bank for Rec. and Developm. 20/18 11 30 (AU3CB0275998)	AUD	100	100	% 76,9370	47 003,09	0,03
3,1500	% International Finance 18/26 06 29 (AU3CB0254910)	AUD	200		% 91,8580	112 237,53	0,06
1,5000	% International Finance 20/15 04 2035 MTN (AU3CB0271914)	AUD	600	600	% 67,0790	245 883,25	0,13
3,3000	% Intl Bk for Reconstruction & Develop 18/14 08 28 (AU3CB0250652)	AUD	100	100	% 94,1570	57 523,29	0,03
2,4000	% Kommunalbanken 19/21 11 29 (AU3CB0263499)	AUD	100	100	% 86,2630	52 700,61	0,03
1,9000	% Kommunalbanken 22/19 01 27 (AU3CB0285849)	AUD	100		% 91,5300	55 918,38	0,03
3,2000	% Landwirtschaftliche Rentenbank 18/25 05 29 MTN (AU3CB0254001)	AUD	200	100	% 92,1850	112 637,08	0,06
4,2500	% Lloyds Banking Group 17/22 11 27 MTN (AU3CB0248862)	AUD	100	100	% 93,6610	57 220,27	0,03
3,4500	% Nederlandse Waterschapsbank 18/17 07 28 MTN (AU3CB0205215)	AUD	600	300	% 94,2270	345 396,34	0,19
2,3500	% Verizon Communications 21/23 03 2028 MTN (AU3CB0278869)	AUD	200	200	% 87,4640	106 868,68	0,06
3,7000	% Wells Fargo & Co. 16/27 07 26 MTN (XS1458462006)	AUD	100	100	% 95,2430	58 186,76	0,03
1,0000	% Canada 16/01 06 27 (CA135087F825)	CAD	3 500		% 88,7186	2 175 770,59	1,18
2,0000	% Canada 17/01 12 51 (CA135087H722)	CAD	700		% 67,9170	333 124,76	0,18
0,5000	% Canada 20/01 12 30 (CA135087L443)	CAD	1 200		% 77,5727	652 259,68	0,36
2,5000	% Canada 22/01 12 2032 (CA135087P329)	CAD	750	750	% 87,8804	461 831,62	0,25
5,1800	% Daimler Trucks Fin.Canada 22/19 09 2025 (CA233852AG75)	CAD	100	100	% 98,4065	68 953,16	0,04
3,0570	% The Walt Disney 20/30 03 27 (CA254687FU53)	CAD	100	100	% 92,1535	64 571,70	0,04
2,5680	% Wells Fargo & Co. 20/01 05 26 (CA949746TC53)	CAD	100	100	% 94,5805	66 272,29	0,04
0,2500	% A.N.Z. Banking Group 22/17 03 25 PF (XS2456253082)	EUR	100	100	% 94,7480	94 748,00	0,05
2,5000	% A2A 22/15 06 2026 MTN (XS2491189408)	EUR	180		% 95,8540	172 537,20	0,09
4,3750	% A2A 23/03 02 2034 (XS2583205906)	EUR	150	150	% 95,4890	143 233,50	0,08
3,6250	% ABN Amro Bank 23/10 01 2026 MTN (XS2573331324)	EUR	100	100	% 98,9840	98 984,00	0,05
3,8750	% Acea 23/24 01 2031 MTN (XS2579284469)	EUR	110	110	% 95,9860	105 584,60	0,06
3,6250	% Achmea 22/29 11 2025 (XS2560411543) <sup>3)</sup>	EUR	120	120	% 98,8550	118 626,00	0,06
1,5000	% AKYO Nobel 22/28 03 28 MTN (XS2462466611)	EUR	100		% 89,5720	89 572,00	0,05
4,1250	% American Tower 23/16 05 2027 (XS2622275886)	EUR	360	360	% 98,6450	355 122,00	0,19
3,4500	% Amprion 22/22 09 2027 (DE000A30VPL3)	EUR	100		% 97,6600	97 660,00	0,05
4,5000	% ASB Bank 23/16 03 2027 MTN (XS2597991988)	EUR	100	100	% 100,7210	100 721,00	0,05
4,3000	% AT & T 23/18 11 2034 (XS2590758822)	EUR	110	110	% 95,7430	105 317,30	0,06

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,9500 % AT & T 23/30 04 2031 (XS2590758665)	EUR	110	110		% 95,7570	105 332,70	0,06
3,6520 % Australia and NZ Bank Group 23/20 01 2026 MTN (XS257127884)	EUR	150			% 99,0350	148 552,50	0,08
0,7500 % Austria 20/20 03 51 (AT0000A2EJ08)	EUR	100			% 50,9930	50 993,00	0,03
0,0000 % Austria 20/20 10 40 (AT0000A2KQ43)	EUR	100			% 54,3730	54 373,00	0,03
3,3750 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 22/20 09 2027 MTN (XS2534785865)	EUR	100			% 96,7290	96 729,00	0,05
3,6250 % Banco BPI 23/04 07 2028 (PTBPIDOM0031)	EUR	300	300		% 98,4200	295 260,00	0,16
5,6250 % Banco Comercial Português 23/02 10 2026 MTN (PTBCP20M0058)	EUR	100	100		% 99,9860	99 986,00	0,05
5,1250 % Banco de Sabadell 07/11 12 08 MTN (XS2553801502)	EUR	100	100		% 100,6060	100 606,00	0,05
3,5000 % Banco de Sabadell 23/28 08 2026 (ES0413860836)	EUR	200	200		% 98,9590	197 918,00	0,11
4,8750 % Bank of Ireland Group 23/16 07 2028 (XS2576362839)	EUR	100	100		% 100,5320	100 532,00	0,05
1,0000 % Bank of Montreal 22/05 04 26 PF (XS2465609191)	EUR	500			% 93,0480	465 240,00	0,25
0,4500 % Bank of Nova Scotia 22/16 03 26 (XS2457002538)	EUR	500			% 91,8790	459 395,00	0,25
3,1250 % Banque Fédérative Crédit Mu. 22/14 09 2027 MTN (FRO01400CMY0)	EUR	300			% 96,0680	288 204,00	0,16
2,7500 % Banque ouest Africaine Developm. 21/22 01 33 Reg S (XS2288824969)	EUR	250			% 72,4510	181 127,50	0,10
3,8750 % Banque Stellantis France 23/19 01 2026 MTN (FRO01400F6V1)	EUR	100	100		% 99,0670	99 067,00	0,05
1,3750 % Barclays 18/24 01 26 MTN (XS1757394322)	EUR	100			% 95,8950	95 895,00	0,05
4,5000 % BASF 23/08 03 2035 MTN (XS2595418679)	EUR	200	200		% 99,1590	198 318,00	0,11
7,0000 % Bayer 23/25 09 2083 (XS2684846806)	EUR	200	200		% 98,9650	197 930,00	0,11
4,6250 % Bayer 23/26 05 2033 MTN (XS2630111719)	EUR	110	110		% 98,7000	108 570,00	0,06
4,2500 % BAYER DE 23/26 08 2029 MTN (XS2630112014)	EUR	150	150		% 99,5570	149 335,50	0,08
7,0000 % Bayerische Landesbank 23/05 01 2034 MTN (XS2696902837)	EUR	300	300		% 99,4550	298 365,00	0,16
3,5530 % Becton Dickinson Euro Finance 23/13 09 2029 (XS2585932275)	EUR	210	210		% 96,8010	203 282,10	0,11
3,0000 % Belfius Bank 23/15 02 2027 (BE0002921022)	EUR	100	100		% 97,7700	97 770,00	0,05
1,6000 % Belgium 16/22 06 47 S 78 (BE0000338476)	EUR	100		200	% 64,7630	64 763,00	0,04
1,4500 % Belgium 17/22 06 37 S 84 (BE0000344532)	EUR	500	500		% 75,8880	379 440,00	0,21
1,7000 % Belgium 19/22 06 50 (BE0000348574)	EUR	400		100	% 63,5160	254 064,00	0,14
3,0000 % Belgium 23/22 06 2033 S 97 (BE0000357666)	EUR	800	800		% 95,8750	767 000,00	0,42
3,3750 % Berlin Hyp 23/23 08 2028 (DE000BHYOSC8)	EUR	100	100		% 99,3030	99 303,00	0,05
3,6250 % BNP Paribas(London Branch) 22/01 09 2029 MTN (FRO01400CFW8)	EUR	200			% 94,7370	189 474,00	0,10
0,6250 % BNZ Int. Funding (London B.) 18/03 07 25 MTN PF (XS1850289171)	EUR	200			% 94,2230	188 446,00	0,10
4,5000 % Booking Holdings 22/15 11 2031 (XS2555220941)	EUR	100	100		% 100,9540	100 954,00	0,05
2,2500 % Bouygues 22/29 06 29 (FRO01400AJX2)	EUR	100	100		% 91,0070	91 007,00	0,05
0,1250 % BPCE 20/31 03 25 MTN (FRO013505096)	EUR	200	200		% 94,4950	188 990,00	0,10
4,3750 % BPCE 23/13 07 2028 MTN (FRO01400F075)	EUR	300	300		% 98,8810	296 643,00	0,16
3,7500 % British Telecommunications 23/13 05 2031 MTN (XS2582814039)	EUR	200	200		% 95,3960	190 792,00	0,10
4,1250 % Bulgaria 22/23 09 2029 (XS2536817211)	EUR	320			% 97,8830	313 225,60	0,17
4,5000 % Bulgaria 23/27 01 2033 Reg S (XS2579483319)	EUR	90	90		% 96,4060	86 765,40	0,05
0,4500 % Buoni Poliennali Del Tes 21/15 02 29 (IT0005467482)	EUR	500			% 82,1300	410 650,00	0,22
0,3750 % Canadian Imperial Bank of Com. 22/03 10 26 MTN (XS2454011839)	EUR	500			% 91,7320	458 660,00	0,25
1,8750 % Carrefour 22/30 10 26 MTN (FRO014009DZ6)	EUR	100			% 93,3420	93 342,00	0,05
1,1250 % Cdp Financial 22/06 04 27 (XS2466358111)	EUR	100			% 91,5650	91 565,00	0,05
5,3370 % Celanese US Holdings 22/19 01 2029 (XS2497520887)	EUR	330			% 98,5240	325 129,20	0,18
4,7770 % Celanese US Holdings 22/19 07 2026 (XS2497520705)	EUR	300			% 99,2140	297 642,00	0,16
1,6250 % Chile 14/30 01 25 (XS1151586945)	EUR	100			% 96,4260	96 426,00	0,05
1,7500 % Chile 16/20 01 26 (XS1346652891)	EUR	100	100		% 94,5550	94 555,00	0,05
0,1000 % Chile 21/26 01 27 (XS2369244087)	EUR	500	400		% 87,5300	437 650,00	0,24
4,1250 % Chile 23/05 07 2034 (XS2645248225)	EUR	190	190		% 95,2390	180 954,10	0,10
4,7500 % Covestro 22/15 11 2028 (XS2554997937)	EUR	100	100		% 102,8500	102 850,00	0,06
0,2500 % CPPIB Capital 20/06 04 27 MTN (XS2152308727)	EUR	1000	1000	250	% 89,0080	890 080,00	0,48
4,2500 % Credit Mutuel Arkea 22/01 12 2032 MTN (FRO01400E946)	EUR	100	100		% 97,8370	97 837,00	0,05
3,1250 % Crédit Mutuel Home Loan SFH 23/22 06 2027 MTN (FRO01400FZ24)	EUR	400	400		% 98,0960	392 384,00	0,21

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
4,0000 % Croatia 23/14 06 2035 (XS2636439684)	EUR	100	100		%	97,6530	97 653,00	0,05
0,5000 % CW Bank of Australia 16/27 07 26 MTN PF (XS1458458665)	EUR	100			%	90,9900	90 990,00	0,05
3,8750 % Daimler Trucks International 23/19 06 2026 MTN (XS2623129256)	EUR	100	100		%	99,3040	99 304,00	0,05
3,8750 % Daimler Trucks International 23/19 06 2029 MTN (XS2623221228)	EUR	100	100		%	97,5190	97 519,00	0,05
0,3750 % DBS Bank 17/21 11 24 MTN PF (XS1720526737)	EUR	100	100		%	95,9045	95 904,50	0,05
2,8120 % DBS Bank 22/13 10 2025 MTN (XS2541853532)	EUR	100	100		%	97,7190	97 719,00	0,05
1,0000 % Deutsche Bank 20/19 11 25 MTN (DE000DL19VR6)	EUR	100			%	95,7100	95 710,00	0,05
3,7500 % Deutsche Börse 23/28 09 2029 (DE000A351ZS6)	EUR	300	300		%	99,1210	297 363,00	0,16
2,1250 % Development Bank of Japan 22/01 09 2026 MTN (XS2526379313)	EUR	100	100		%	95,4510	95 451,00	0,05
3,1250 % DNB Bank 22/21 09 2027 MTN (XS2534985523)	EUR	130			%	97,1240	126 261,20	0,07
2,8750 % E.ON 22/26 08 2028 MTN (XS2526828996)	EUR	160			%	94,8360	151 737,60	0,08
5,9430 % EDP - Energias de Portugal 23/23 04 2083 (PTEDP4OM0025)	EUR	100	100		%	99,0360	99 036,00	0,05
3,8750 % EDP - Energias de Portugal 23/26 06 2028 MTN (PTEDPUOM0008)	EUR	100	100		%	98,6560	98 656,00	0,05
1,8750 % EDP Finance 22/21 09 29 MTN (XS2459544339)	EUR	100			%	87,6370	87 637,00	0,05
3,6250 % Elia Transmission Belgium 23/18 01 2033 MTN (BE6340849569)	EUR	100	100		%	95,5880	95 588,00	0,05
3,6250 % EnBW International Finance 22/22 11 2026 MTN (XS2558395351)	EUR	160	160		%	99,0130	158 420,80	0,09
4,0000 % EnBW International Finance 23/24 01 2035 MTN (XS2579293536)	EUR	180	180		%	94,5040	170 107,20	0,09
3,5000 % EnBW International Finance 23/24 07 2028 MTN (XS2579293619)	EUR	240	240		%	97,6060	234 254,40	0,13
6,6250 % ENEL 23 UND.MTN (XS2576550243)	EUR	100	100		%	100,9060	100 906,00	0,05
3,6250 % Engie 23/11 01 2030 MTN (FR001400F1G3)	EUR	200	200		%	97,0300	194 060,00	0,11
3,6250 % ENI 23/19 05 2027 MTN (XS2623957078)	EUR	120	120		%	98,2010	117 841,20	0,06
4,0000 % ESB Finance 23/03 10 2028 MTN (XS2697983869)	EUR	180	180		%	99,6670	179 400,60	0,10
4,7500 % Eurofins Scientific 23/06 09 2030 (XS2676883114)	EUR	130	130		%	98,9210	128 597,30	0,07
6,7500 % Eurofins Scientific 23/24 07 2199 (XS2579480307)	EUR	200	200		%	99,3580	198 716,00	0,11
2,2500 % Evonik Industries 22/25 09 27 MTN (XS2485162163)	EUR	100			%	92,8320	92 832,00	0,05
3,6250 % Export-Import Bank Korea 23/07 06 2030 MTN (XS2629026845)	EUR	200	200		%	97,3525	194 705,00	0,11
0,8290 % Export-Import Bank of Korea 20/27 04 25 MTN (XS2158820477)	EUR	100			%	95,0085	95 008,50	0,05
2,0000 % Federat. Caisses Desjard Queb 22/31 08 2026 MTN PF (XS2526825463)	EUR	360			%	94,8020	341 287,20	0,19
4,3750 % Ferrovia SE 23/13 09 2030 (XS2680945479)	EUR	200	200		%	98,3660	196 732,00	0,11
0,1250 % First Abu Dhabi Bank 21/16 02 26 (XS2300313041)	EUR	200	200		%	90,4650	180 930,00	0,10
1,6250 % First Abu Dhabi Bank 22/07 04 27 MTN (XS2466186074)	EUR	1000			%	91,4710	914 710,00	0,50
4,8670 % Ford Motor Credit Co 23/03 08 2027 (XS2586123965)	EUR	250	250		%	98,9500	247 375,00	0,13
0,5000 % France 21/25 06 44 (FR0014002JM6)	EUR	500	500	1 250	%	53,3730	266 865,00	0,15
3,0000 % France 23/25 05 2054 (FR001400FTH3)	EUR	1000	1000		%	84,0070	840 070,00	0,46
1,7500 % France O.A.T. 16/25 06 39 (FR0013234333)	EUR	1000	200		%	77,3980	773 980,00	0,42
1,2500 % France O.A.T. 17/25 05 34 (FR0013313582)	EUR	1400			%	80,3610	1125 054,00	0,61
2,0000 % France O.A.T. 17/25 05 48 (FR0013257524)	EUR	600		100	%	71,1550	426 930,00	0,23
2,0000 % France 22/25 11 2032 O.A.T. (FR001400BKZ3)	EUR	600	800	200	%	89,3930	536 358,00	0,29
1,8750 % Fresenius 22/24 05 25 MTN (XS2482872418)	EUR	100			%	96,1310	96 131,00	0,05
3,9070 % General Mills 23/13 04 2029 (XS2605914105)	EUR	100	100		%	98,4160	98 416,00	0,05
4,5000 % General Motors Financial 23/22 11 2027 MTN (XS2625985945)	EUR	120	120		%	98,9410	118 729,20	0,06
0,0000 % Germany 20/15 08 50 (DE0001030724)	EUR	800			%	45,8900	367 120,00	0,20
1,2500 % Haleon Netherlands Capital 22/29 03 2026 MTN (XS2462324745)	EUR	100			%	93,3080	93 308,00	0,05
4,8750 % Hamburg Commercial Bank 23/30 03 2027 MTN (DE000HCB0BZ1)	EUR	300	300		%	99,0810	297 243,00	0,16
3,7500 % Hana Bank 23/04 05 2026 (XS2594123585)	EUR	200	200		%	98,9640	197 928,00	0,11
5,8750 % Hannover Rück 22/26 08 2043 (XS2549815913)	EUR	100	100		%	101,6250	101 625,00	0,06

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,2500 % Holding d'Infra Metiers Environ. 23/18 03 2030 MTN (XS2577384691)	EUR	100	100		% 97,1790	97 179,00	0,05
2,2500 % Holding d'Infrastructures Transp. 14/24 03 25 (XS111108673)	EUR	100			% 97,0850	97 085,00	0,05
4,7520 % HSBC Holding 23/10 03 2028 MTN (XS2597113989)	EUR	200	200		% 99,9830	199 966,00	0,11
5,0000 % Hungary 22/22 02 2027 (XS2558594391)	EUR	100	100		% 100,6550	100 655,00	0,05
4,8750 % Iberdrola Finanzas 23/Und. MTN (XS2580221658)	EUR	200	200		% 96,4870	192 974,00	0,11
3,6250 % IBM Corp 23/06 02 2031 (XS2583742239)	EUR	250	250		% 96,6310	241 577,50	0,13
1,7500 % Indonesia 18/24 04 25 (XS1810775145)	EUR	100	100		% 95,9590	95 959,00	0,05
1,4500 % Indonesia 19/18 09 26 (XS2012546714)	EUR	100	100		% 91,9320	91 932,00	0,05
0,9000 % Indonesia 20/14 02 27 (XS2100404396)	EUR	100			% 89,0910	89 091,00	0,05
1,3000 % Indonesia 21/23 03 34 (XS2387734317)	EUR	250			% 71,6250	179 062,50	0,10
3,0000 % ING bank 23/15 02 2026 (XS2585966257)	EUR	300	300		% 98,3620	295 086,00	0,16
4,8750 % ING Groep 22/14 11 2027 MTN (XS2554746185)	EUR	200	200		% 100,9850	201 970,00	0,11
2,1250 % ING Groep 22/23 05 2026 (XS2483607474)	EUR	100			% 96,4070	96 407,00	0,05
1,2500 % ING Group 22/16 02 27 (XS2443920249)	EUR	200			% 92,5950	185 190,00	0,10
3,1250 % Inter-American Invest 23/07 06 2030 MTN (XS2633135699)	EUR	1000	1000		% 97,3640	973 640,00	0,53
0,7500 % Intesa Sanpaolo 19/04 12 24 MTN (XS2089368596)	EUR	100			% 96,0600	96 060,00	0,05
5,2500 % Intl. Distributions Svcs. 23/14 09 2028 (XS2673969650)	EUR	230	230		% 100,0650	230 149,50	0,13
0,9500 % Italy 20/01 08 30 (IT0005403396)	EUR	500			% 79,9760	399 880,00	0,22
1,7000 % Italy 20/01 09 51 (IT0005425233)	EUR	200		400	% 51,9790	103 958,00	0,06
0,6000 % Italy 21/01 08 31 (IT0005436693)	EUR	1000			% 74,7420	747 420,00	0,41
0,2500 % Italy 21/15 03 28 (IT0005433690)	EUR	1000			% 84,5590	845 590,00	0,46
1,5000 % Italy 21/30 04 45 (IT0005438004)	EUR	1000			% 54,7850	547 850,00	0,30
4,4500 % Italy 22/01 09 2043 S 20Y (IT0005530032)	EUR	700	700		% 92,0890	644 623,00	0,35
2,8000 % Italy 22/15 06 2029 (IT0005495731)	EUR	200	200		% 92,6890	185 378,00	0,10
4,0000 % Italy 22/30 04 2035 (IT0005508590) <sup>3)</sup>	EUR	1700	700		% 92,9700	1 580 490,00	0,86
1,6250 % JAB Holdings 15/30 04 25 (DE000A1ZOTA4)	EUR	100			% 96,0180	96 018,00	0,05
0,0000 % JDE Peet's 21/16 01 26 MTN (XS2354444023)	EUR	100			% 90,7830	90 783,00	0,05
3,0000 % Johnson Con. Int./Tyco Fire& Sec. Fin. 22/15 09 2028 (XS2527421668)	EUR	100			% 94,5910	94 591,00	0,05
5,5000 % Jyske Bank 22/16 11 2027 (XS2555918270)	EUR	140	140		% 102,0950	142 933,00	0,08
3,1250 % KBC Bank 23/22 02 2027 MTN (BE0002924059)	EUR	300	300		% 98,1380	294 414,00	0,16
3,7500 % KBC Bank 23/28 09 2026 (BE0002967488)	EUR	200	200		% 99,9910	199 982,00	0,11
4,3750 % KBC Groep 22/23 11 2027 MTN (BE0002900810)	EUR	100	100		% 99,6640	99 664,00	0,05
3,0000 % KBC Groep 22/25 08 2030 MTN (BE0002875566)	EUR	100			% 92,2280	92 228,00	0,05
0,0100 % KEB Hana Bank 21/26 01 26 (XS2282707178)	EUR	300	300		% 91,0310	273 093,00	0,15
2,3750 % Kookmin Bank 22/01 27 2026 MTN (XS2488807244)	EUR	200	200		% 96,1900	192 380,00	0,10
0,0100 % Korea Housing Finance (KHFC) 20/07 07 25 Reg S (XS2191358667)	EUR	100	100		% 92,8845	92 884,50	0,05
0,0100 % Korea Housing Finance 20/05 02 25 Reg S PF (XS2100269088)	EUR	200			% 94,4345	188 869,00	0,10
3,7140 % Korea Housing Finance 23/11 04 2027 (XS2545732484)	EUR	500	500		% 98,6285	493 142,50	0,27
4,0820 % Korea Housing Finance 23/25 09 2027 MTN (XS2678945317)	EUR	340	340		% 99,8680	339 551,20	0,18
5,5000 % La Banque Postale 22/05 03 2034 MTN (FR001400DL4)	EUR	100	100		% 96,5550	96 555,00	0,05
3,7500 % La Poste 23/12 06 2030 MTN (FR001400IIR9)	EUR	100	100		% 97,9950	97 995,00	0,05
1,7500 % LANXESS 22/22 03 28 MTN (XS2459163619)	EUR	100			% 87,3240	87 324,00	0,05
2,6250 % LB Hessen-Thüringen 22/24 08 2027 IHS MTN (XS2525157470)	EUR	200			% 94,5240	189 048,00	0,10
4,2310 % LSEG Netherlands 23/29 09 2030 MTN (XS2679904685)	EUR	150	150		% 99,8000	149 700,00	0,08
2,3750 % McDonald's 22/31 05 2029 MTN (XS2486285294)	EUR	250			% 91,2880	228 220,00	0,12
4,8750 % Mediobanca - Banca Credito Fin. 23/3 09 2027 MTN (XS2682331728)	EUR	150	150		% 99,7410	149 611,50	0,08
1,1250 % Mexico 20/17 01 30 (XS2104886341)	EUR	750			% 80,3170	602 377,50	0,33
2,2640 % Mitsubishi UFJ Financial Group 22/14 06 2025 MTN (XS2489981485)	EUR	280			% 98,5350	275 898,00	0,15
3,4900 % Mizuho Financial Group 22/05 09 2027 MTN (XS2528323780)	EUR	300			% 96,6200	289 860,00	0,16
4,5000 % NASDAQ 23/15 02 2032 (XS2643673952)	EUR	100	100		% 98,9520	98 952,00	0,05

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,5300 % Nat.Gr.Elec.Distr.(East M.) 22/20 09 2028 MTN (XS2528341501)	EUR	100			% 96,1780	96 178,00	0,05
0,7500 % National Australia Bank 19/30 01 26 MTN (XS1942618023)	EUR	100			% 92,9670	92 967,00	0,05
3,2627 % National Australia Bank 23/13 02 2026 MTN (XS2581397986)	EUR	200	200		% 98,4230	196 846,00	0,11
3,8750 % National Grid 23/16 01 2029 MTN (XS2575973776)	EUR	100	100		% 97,2650	97 265,00	0,05
0,5000 % Netherlands 19/15 01 40 (NL0013552060)	EUR	200		300	% 65,1970	130 394,00	0,07
3,6250 % Nordea Bank 23/10 02 2026 MTN (XS2584643113)	EUR	160	160		% 98,7510	158 001,60	0,09
2,7500 % Nordmazedonien 18/18 01 25 Reg S (XS1744744191)	EUR	500			% 96,1170	480 585,00	0,26
6,9600 % North Macedonia 23/13 03 2027 Reg S (XS2582522681)	EUR	100	100		% 101,8000	101 800,00	0,06
0,5000 % Ontario Teachers Finance Trust 20/06 05 25 (XS2162004209)	EUR	200	200		% 94,6480	189 296,00	0,10
3,6250 % Orsted 23/01 03 2026 MTN (XS2591026856)	EUR	200	200		% 98,9070	197 814,00	0,11
3,2500 % Paccar Financial Europe 22/29 11 2025 MTN (XS2559453431)	EUR	100	100		% 98,5700	98 570,00	0,05
4,5000 % Pandora 23/10 04 2028 MTN (XS2596599147)	EUR	140	140		% 99,4930	139 290,20	0,08
2,7500 % Peru 15/30 01 26 (XS1315181708)	EUR	200	100		% 96,1180	192 236,00	0,10
0,8750 % Philippines 19/17 05 27 MTN (XS1991219442)	EUR	100	100		% 88,7230	88 723,00	0,05
0,2500 % Philippines 21/28 04 25 (XS2334361271)	EUR	300	100		% 93,5160	280 548,00	0,15
1,8410 % Power Finance 21/21 09 28 MTN (XS2384373341)	EUR	1250			% 83,7720	1 047 150,00	0,57
4,7500 % Raiffeisen Bank Int 23/26 01 2027 (XS2579606927)	EUR	100	100		% 98,2280	98 228,00	0,05
4,1250 % RCI Banque 22/01 12 2025 MTN (FRO01400E904)	EUR	190	190		% 99,2900	188 651,00	0,10
4,6250 % RCI Banque 23/02 10 2026 MTN (FRO01400KXW4)	EUR	110	110		% 100,1720	110 189,20	0,06
4,6250 % RCI Banque 23/13 07 2026 MTN 216 (FRO01400F0U6)	EUR	260	260		% 100,1600	260 416,00	0,14
4,8750 % Realty Income 23/06 07 2030 MTN (XS2644969425)	EUR	110	110		% 99,2780	109 205,80	0,06
4,6250 % Redeia Corporacion 23/Und. (XS2552369469)	EUR	100	100		% 98,3280	98 328,00	0,05
3,7500 % RELX Finance 23/12 06 2031 (XS2631867533)	EUR	100	100		% 97,3300	97 330,00	0,05
4,0000 % Robert Bosch 23/06 02 2035 MTN (XS2629470845)	EUR	100	100		% 96,2680	96 268,00	0,05
4,3750 % Robert Bosch 23/06 02 2043 MTN (XS2629470761)	EUR	200	200		% 94,5900	189 180,00	0,10
3,7500 % Romania 22/07 02 34 Reg S MTN (XS2434895806)	EUR	250			% 79,2360	198 090,00	0,11
2,1250 % Romania 22/07 03 28 Reg S (XS2434895558)	EUR	250			% 86,7680	216 920,00	0,12
2,3750 % Royal Bank of Canada 22/13 09 2027 PF (XS2531567753)	EUR	260			% 94,7890	246 451,40	0,13
3,6250 % RWE 23/13 02 2029 MTN (XS2584685031)	EUR	130	130		% 97,3090	126 501,70	0,07
4,3750 % Santander Consumer Bank 23/13 09 2027 MTN (XS2679878319)	EUR	200	200		% 99,7910	199 582,00	0,11
0,3750 % Santander Consumer Finance 20/17 01 25 MTN (XS2100690036)	EUR	100			% 95,4030	95 403,00	0,05
4,3750 % Sartorius Finance 23/14 09 2029 (XS2676395077)	EUR	100	100		% 99,4020	99 402,00	0,05
4,2500 % SECURITAS 23/04 04 2027 MTN (XS2607381436)	EUR	140	140		% 99,4760	139 266,40	0,08
4,3750 % SECURITAS 23/06 03 2029 MTN (XS2676818482)	EUR	260	260		% 99,2390	258 021,40	0,14
3,7500 % Selp Finance 22/10 08 2027 MTN (XS2511906310)	EUR	170			% 95,3130	162 032,10	0,09
4,0000 % Siemens Energy 23/05 04 2026 (XS2601458602)	EUR	100	100		% 98,0130	98 013,00	0,05
4,0000 % Skandinaviska Enskilda Banken 09 11 2026 (XS2553798443)	EUR	100	100		% 99,2160	99 216,00	0,05
4,5650 % Smith & Nephew 22/11 10 2029 (XS2532473555)	EUR	100	100		% 100,5570	100 557,00	0,05
4,0000 % Société Générale 22/16 11 2027 MTN (FRO01400DZM5)	EUR	300	300		% 98,8560	296 568,00	0,16
1,9500 % Spain 15/30 07 30 (ESO0000127A2)	EUR	1200	1200		% 89,8580	1 078 296,00	0,59
1,0000 % Spain 20/31 10 50 (ESO000012G00)	EUR	600			% 46,8450	281 070,00	0,15
0,8500 % Spain 21/30 07 37 (ESO000012I24)	EUR	750			% 65,4560	490 920,00	0,27
1,0000 % Spain 21/30 07 42 (ESO000012J07)	EUR	900			% 57,6110	518 499,00	0,28

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
3,1500 % Spain 23/30 04 2033 (ES0000012L52) . . . . .	EUR	1 070	1 070		%	94,1340	1 007 233,80	0,55
1,8750 % Suez 22/24 05 27 MTN (FR001400AFL5) . . . . .	EUR	100			%	92,1110	92 111,00	0,05
3,2500 % Swiss Life Finance I 22/31 08 2029 (CH1210198136) . . . . .	EUR	230			%	93,9350	216 050,50	0,12
4,0000 % Talanx 22/25 10 2029 MTN (XS2547609433) . . . . .	EUR	100	100		%	99,2720	99 272,00	0,05
7,1250 % Telefonica Europe 22/und. (XS2462605671) . . . . .	EUR	100	100		%	102,8860	102 886,00	0,06
4,0000 % Telenor 23/03 10 2030 MTN (XS2696803696)	EUR	150	150		%	99,5300	149 295,00	0,08
3,8750 % Terna Rete Elettrica Nazionale 23/24 07 2033 MTN (XS2655852726) . . . . .	EUR	150	150		%	96,0920	144 138,00	0,08
4,0000 % The Goldman Sachs Group 22/21 09 2029 MTN (XS2536502227) . . . . .	EUR	180			%	97,1260	174 826,80	0,10
0,8640 % Toronto-Dominion Bank 22/24 03 27 MTN PF (XS2461741212) . . . . .	EUR	500			%	90,3530	451 765,00	0,25
3,8790 % Toronto-Dominion Bank 23/13 03 2026 MTN (XS2597408439) . . . . .	EUR	100	100		%	99,7820	99 782,00	0,05
3,3750 % Toyota Motor Finance (Neth.) 23/13 01 2026 MTN (XS2572989650) . . . . .	EUR	300	300		%	98,2550	294 765,00	0,16
4,1250 % TRATON Finance Luxembourg 22/22 11 2025 MTN (DE000A3LBGG1) . . . . .	EUR	100	100		%	98,9890	98 989,00	0,05
4,6250 % UBS Group 23/17 03 2028 MTN (CH1255915006) . . . . .	EUR	210	210		%	99,0450	207 994,50	0,11
3,1250 % UniCredit Bank 23/20 08 2025 (DE000HV2AZG5) . . . . .	EUR	600	600		%	98,8340	593 004,00	0,32
3,3000 % Unilever Capital 23/06 06 2029 MTN (XS2632654161) . . . . .	EUR	100	100		%	97,5160	97 516,00	0,05
0,3870 % United Overseas Bank 22/17 03 25 (XS2456884746) . . . . .	EUR	100	100		%	94,8125	94 812,50	0,05
5,3750 % Valéo 22/28 05 2027 MTN (FR001400EA16) . . . . .	EUR	100	100		%	99,9460	99 946,00	0,05
3,2500 % Verizon Communications 14/17 02 26 (XS1030900242) . . . . .	EUR	200			%	98,1100	196 220,00	0,11
4,2500 % Verizon Communications 22/31 10 2030 (XS2550881143) . . . . .	EUR	100	310	210	%	99,2600	99 260,00	0,05
4,1250 % VF 23/07 03 2026 MTN (XS2592659242) . . . . .	EUR	130	130		%	98,5670	128 137,10	0,07
4,2500 % Volkswagen International Fin 22/15 02 2028 MTN (XS2554488978) . . . . .	EUR	200	200		%	98,5680	197 136,00	0,11
3,1250 % Volkswagen International Finance 22/28 03 2025 (XS2491738352) . . . . .	EUR	100			%	98,3130	98 313,00	0,05
3,8750 % Volkswagen Intl Fin 23/29 03 2026 MTN (XS2604697891) . . . . .	EUR	300	300		%	98,6910	296 073,00	0,16
1,6250 % Volvo Treasury 22/18 09 25 MTN (XS2480958904) . . . . .	EUR	150			%	95,3530	143 029,50	0,08
2,0000 % Volvo Treasury 22/19 08 2027 MTN (XS2521820048) . . . . .	EUR	100			%	92,8350	92 835,00	0,05
3,5000 % Volvo Treasury 23/17 11 2025 MTN (XS2583352443) . . . . .	EUR	100	100		%	98,8170	98 817,00	0,05
0,6250 % Westpac Banking 17/22 11 24 MTN (XS1722859532) . . . . .	EUR	100	100		%	96,0360	96 036,00	0,05
0,3750 % Westpac Banking 19/02 04 26 MTN (XS1978200472) . . . . .	EUR	100			%	91,6440	91 644,00	0,05
3,7030 % Westpac Banking Corp 23/16 1 2026 MTN (XS2575952853) . . . . .	EUR	100	100		%	99,2910	99 291,00	0,05
4,1250 % WPP Finance 23/30 05 2028 MTN (XS2626022573) . . . . .	EUR	100	100		%	99,0020	99 002,00	0,05
6,1250 % ZF Europe Finance 23/13 03 2029 MTN (XS2681541327) . . . . .	EUR	100	100		%	100,0310	100 031,00	0,05
4,4670 % Zürcher Kantonalbank 23/15 09 2027 (CH1290222392) . . . . .	EUR	300	300		%	99,8750	299 625,00	0,16
5,1250 % ABN Amro Bank 23/22 02 2028 MTN (XS2590262296) . . . . .	GBP	100	100		%	96,1670	110 906,47	0,06
5,5000 % African Development Bank 23/13 08 2025 MTN (XS2658239806) . . . . .	GBP	200	200		%	100,2390	231 205,17	0,13
4,3750 % Agence Francaise de Develop. 23/16 03 2026 MTN (FR001400F5D1) . . . . .	GBP	400	400		%	97,7360	450 863,80	0,25
6,1250 % Asian Development Bank 23/15 08 2025 MTN (XS2649502015) . . . . .	GBP	100	100		%	101,4760	117 029,18	0,06
4,8750 % Banque Fédérative Crédit Mut. 22/25 09 2025 MTN (FR001400E5E0) . . . . .	GBP	200	200		%	98,1230	226 324,53	0,12
5,1250 % Bayerische Landesbank 23/01 06 2026 (DE000BLB6JY9) . . . . .	GBP	300	300		%	99,4320	344 015,68	0,19
4,3750 % CPPIB Capital 23/02 03 2026 MTN (XS2592761527) . . . . .	GBP	250	250		%	98,1020	282 845,12	0,15
6,0000 % CPPIB Capital 23/07 06 2025 MTN (XS2645243853) . . . . .	GBP	250	250		%	100,9220	290 975,67	0,16
4,8750 % Credit Agricole 23/23 10 2029 (FR001400FAR2) . . . . .	GBP	200	200		%	95,1750	219 524,85	0,12
4,6250 % Danske Bank 23/13 04 2027 MTN (XS2586741543) . . . . .	GBP	100	100		%	96,6690	111 485,41	0,06

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,5000 % Electricite De France Sa 23/25 01 2035 MTN (FR001400FDG9)	GBP	100	100		% 90,9800	104 924,46	0,06
6,8600 % Ford Motor Credit 23/05 06 2026 MTN (XS2595035234)	GBP	140	140		% 98,5790	159 163,42	0,09
5,1500 % General Motors Financial 23/15 08 2026 MTN (XS2587351706)	GBP	130	130		% 97,4895	146 161,17	0,08
0,8750 % Great Britain 21/31 01 46 (GB00BNNGP775)	GBP	1000			% 46,1740	532 510,67	0,29
4,2500 % Great Britain Treasury 06/07 12 27 (GB00B16NNR78) <sup>3)</sup>	GBP	750	1000	250	% 99,4110	859 857,57	0,47
1,2500 % Great Britain Treasury 20/22 10 41 (GB00BJQWYH73)	GBP	1000			% 57,5960	664 237,11	0,36
0,6250 % Royaume-Uni 20/22 10 50 (GB00BMBL1F74)	GBP	1500			% 37,0080	640 202,98	0,35
5,0000 % ING Groep 22/30 08 2026 MTN (XS2526852350)	GBP	200			% 98,0720	226 206,90	0,12
4,0000 % Kommunalbanken 23/13 02 2026 MTN (XS2587279089)	GBP	100	100		% 97,2310	112 133,55	0,06
3,7500 % Kommunalbk 22/26 09 2025 MTN (XS2537112059)	GBP	100	100		% 96,9300	111 786,41	0,06
4,2500 % Kommunekred. 22/17 11 2025 MTN (XS2556930696)	GBP	200	200		% 97,8440	225 681,01	0,12
4,5000 % Nederlandse Waterschapsbank 23/18 06 2025 (XS2595237293)	GBP	100	100		% 98,4990	113 595,89	0,06
5,0000 % Royal Bank Of Canada 23/24 01 2028 MTN (XS2578939527)	GBP	100	100		% 96,5420	111 338,95	0,06
4,5000 % Svensk Exportkredit 23/11 03 2026 MTN (XS2573709925)	GBP	300	300		% 98,1200	339 476,42	0,18
2,8750 % Toronto-Dominion Bank 22/05 04 27 (XS2464724165)	GBP	100	100		% 90,7620	104 673,05	0,06
0,8750 % United Kingdom Gilt 21/31 07 33 (GB00BM822S21)	GBP	2 800		200	% 71,7950	2 318 371,58	1,26
1,5000 % United Kingdom Gilt 21/31 07 53 (GB00BM822V59)	GBP	1 600			% 47,7650	881 374,70	0,48
5,5000 % Volkswagen Financial Services 22/07 12 2026 MTN (XS2562941927)	GBP	100	100		% 98,1570	113 201,48	0,06
1,1000 % Japan 03/20 03 33 No 10 (JP1300101357)	JPY	200 000			% 103,3930	1 307 406,82	0,71
0,4000 % Japan 16/20 03 56 No 9 (JP1400091G59)	JPY	250 000	100 000		% 68,5690	1 083 820,69	0,59
0,2000 % Japan 16/20 06 36 No 157 (JP1201571G68)	JPY	350 000			% 90,5830	2 004 492,14	1,09
0,3000 % Japan 16/20 06 46 No 51 (JP1300511G61)	JPY	250 000			% 76,7830	1 213 653,46	0,66
0,4000 % Japan 19/20 09 49 S.No. 64 (JP1300641KA3)	JPY	585 000			% 74,6130	2 759 687,98	1,50
0,5000 % Japan 21/20 12 40 (JP1201751M13)	JPY	765 000			% 87,6370	4 238 757,31	2,31
1,1250 % Asian Development Bank 21/10 02 28 (NZABDT012C4)	NZD	439	439		% 82,9390	206 911,52	0,11
1,2500 % Int. Bank for Rec. and Developm 20/10 12 2030 MTN (NZIBDDT017C5)	NZD	2 000	2 000		% 74,4780	846 485,20	0,46
5,0000 % Intl Bk Recon & Develop 23/22 06 2026 MTN (NZIBDDT022C5)	NZD	17 000	17 000		% 98,3520	9 501 528,67	5,17
4,8750 % Intl Finance 22/13 12 2029 MTN (NZIFCDT015C6)	NZD	2 000	2 000		% 96,1580	1 092 890,83	0,60
1,7500 % New Zealand 20/15 05 41 (NZGOVDT541C9)	NZD	1 000	1 000		% 57,8630	328 823,09	0,18
4,2500 % New Zealand 22/15 05 2034 (NZGOVDT534C4)	NZD	500	500		% 91,1420	258 970,28	0,14
0,1250 % Sweden 19/12 05 31 S 1062 (SE0013935319)	SEK	4 500			% 80,2875	314 266,86	0,17
0,5000 % Sweden 20/11 24 45 S 1063 (SE0015193313)	SEK	1 500			% 60,0440	78 342,79	0,04
6,3390 % ABN AMRO Bank 23/18 09 2027 Reg S (US00084EAE86)	USD	300	300		% 99,8351	282 285,96	0,15
3,1250 % Africa Finance 20/16 06 25 MTN (XS2189425122)	USD	200			% 92,9680	175 245,99	0,10
5,8500 % Air Lease 22/15 12 2027 (US00914AAT97)	USD	120	120		% 98,6248	111 545,49	0,06
5,8500 % American Express 22/05 11 2027 (US025816DB21)	USD	320	320		% 100,7720	303 930,73	0,17
4,9000 % American Express 23/13 02 2026 (US025816DC04)	USD	260	260		% 98,0780	240 341,86	0,13
5,2820 % American Express 23/27 07 2029 (US025816DH90)	USD	300	300		% 97,3900	275 372,27	0,15
5,6500 % American Tower 23/15 03 2033 (US03027XBZ24)	USD	300	300		% 96,1909	271 981,91	0,15
5,2500 % American Tower Corp 23/15 07 2028 (US03027XCC20)	USD	200	200		% 96,6304	182 149,73	0,10
5,1500 % Ameriprise Financial 23/15 05 2033 (US03076CAM82)	USD	100	100		% 94,4583	89 027,62	0,05

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,5070 % Amgen 23/02 03 2026 (US031162DN74)	USD	500	500		% 99,4008	468 429,81	0,26
5,3550 % ANZ New Zealand (Intl.) (LB) 23/14 08 2028 RegS (US00182FBU93)	USD	250	250		% 98,3790	231 807,26	0,13
5,8750 % AP Moller-Maersk 23/14 09 2033 144a (US00203QAF46)	USD	110	110		% 97,2921	100 868,30	0,05
5,5390 % AT & T 23/ 20 02 2026 (US00206RMP46)	USD	500	500		% 99,3650	468 260,94	0,25
5,8620 % Banco Bilbao Vizcaya Arg 22/14 09 2026 (US05946KAK79)	USD	400			% 98,8350	372 610,74	0,20
5,1470 % Banco Santander 22/18 08 2025 (US05964HAR66)	USD	1 000			% 97,8900	922 620,17	0,50
5,5880 % Banco Santander 23/08 08 2028 (US05964HAU95)	USD	400	400		% 97,8500	368 897,27	0,20
6,2040 % Bank of America Corp. 22/10 11 2028 (US06051GLC14)	USD	300	300		% 100,3950	283 868,85	0,15
5,0800 % Bank of America Corp. 23/20 01 2027 (US06051GLE79)	USD	200	200		% 97,7127	184 189,88	0,10
5,2000 % Bank of Montreal 23/12 12 2024 (US06368LJU44)	USD	200	200		% 99,1349	186 870,71	0,10
5,2500 % Bank of Nova Scotia 22/06 12 2024 (US06417XAL55)	USD	190	190		% 99,1368	177 530,57	0,10
4,7500 % Bank Of Nova Scotia 23/02 02 2026 (US06417XAN12)	USD	200	200		% 97,5703	183 921,47	0,10
5,8960 % Banque Fédérative Crédit Mu. 23/13 07 2026 Reg S (US06675GBA22)	USD	300	300		% 99,5050	281 352,50	0,15
5,0000 % Banque ouest Africane Developm. 17/27 07 27 Reg S (XS1650033571)	USD	200			% 89,1725	168 091,42	0,09
7,3250 % Barclays 22/02 11 2026 (US06738ECC75)	USD	300	300		% 101,6230	287 341,19	0,16
5,0500 % BMW US Capital 23/11 08 2028 Reg S (USU09513JQ39)	USD	300	300		% 97,7314	276 337,57	0,15
6,0920 % Canadian Imperial Bank 23/03 10 2033 (US13607LWW98)	USD	400	400		% 99,2045	374 003,83	0,20
5,9260 % Canadian Imperial Bank of Commerce 23/02 10 2026 (US13607LWT69)	USD	300	300		% 99,9484	282 606,09	0,15
5,0000 % Central American Bank 23/09 02 2026 Reg S (US15238RAH57)	USD	1 100	1 100		% 98,4940	1 021 144,20	0,56
5,4000 % Cigna Group 23/15 03 2033 (US125523CS74)	USD	300	300		% 96,9641	274 168,12	0,15
4,1400 % Citigroup 22/25 Flr (US172967NQ03)	USD	200	200		% 98,5932	185 849,59	0,10
8,0000 % Colombia 22/20 04 2033 (US195325EF88)	USD	280	280		% 99,2570	261 941,19	0,14
4,9000 % Constellation Brands 23/01 05 2033 (US21036PBP27)	USD	250	250		% 92,8404	218 756,91	0,12
5,0000 % Constellation Brands 23/02 02 2026 (US21036PBN78)	USD	200	200		% 98,3302	185 353,83	0,10
5,4500 % Cox Communic 23/ 15 09 2028 144a (US224044CR68)	USD	100	100		% 98,1749	92 530,56	0,05
5,0000 % Crown Castle 23/11 01 2028 (US22822VBA89)	USD	150	150		% 96,6119	136 586,09	0,07
5,1250 % CVS Health 23/ 21 02 2030 (US126650DT42)	USD	130	130		% 96,1054	117 754,01	0,06
5,0000 % CVS Health 23/20 02 2026 (US126650DS68)	USD	500	500		% 98,4089	463 755,39	0,25
5,1500 % Daimler Trucks Finance 23/16 01 2026 RegS (USU2340BAP23)	USD	150	150		% 98,6651	139 488,79	0,08
6,4660 % Danske Bank 23/09 01 2026 Reg S (US23636BBF58)	USD	300	300		% 99,8670	282 376,06	0,15
6,2590 % Danske Bank AS (London Branch) 23/22 09 2026 Reg S (US23636BBE83)	USD	200	200		% 99,9903	188 483,20	0,10
5,2500 % Dell International /EMC 23/01 02 2028 (US24703DBJ90)	USD	50	50		% 98,4332	46 386,99	0,03
5,2000 % Dollar General 23/05 07 2028 (US256677AN52)	USD	100	100		% 96,9922	91 415,80	0,05
5,9500 % Ebay 22/22 11 2027 (US278642BA03)	USD	200	200		% 100,8193	190 045,89	0,10
5,7000 % Electricité de France 23/23 05 2028 Reg S (USF29416AB40)	USD	200	200		% 99,0080	186 631,48	0,10
4,9000 % Elevance Health 23/08 02 2026 (US28622HAA95)	USD	300	300		% 98,0252	277 168,32	0,15
5,9690 % Enbridge 23/08 03 2026 (US29250NBQ79)	USD	200	200		% 99,7159	187 965,86	0,10
5,7000 % Enbridge 23/08 03 2033 (US29250NBR52)	USD	60	60		% 95,8066	54 179,05	0,03
4,2500 % ENEL Finance International 22/15 06 2025 Reg S (USN30707AN87)	USD	300			% 97,1255	274 624,41	0,15
5,4500 % Eversource Energy 23/01 03 2028 (US30040WAT53)	USD	300	300		% 98,9489	279 780,23	0,15
5,6000 % Fiserv 23/02 03 2033 (US337738BE73)	USD	40	40		% 97,0880	36 602,45	0,02
6,9500 % Ford Motor Credit 23/06 03 2026 (US345397C437)	USD	250	250		% 100,0769	235 807,92	0,13
6,0000 % General Motors Financial 23/09 01 2028 (US37045XEB82)	USD	200	200		% 98,7524	186 149,62	0,10
4,9500 % Global Payments Inc 22/15 08 2027 (US37940XAP78)	USD	180			% 96,1253	163 077,73	0,09

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
5,7980 % Goldman Sachs Group 23/10 08 2026 (US38145GAM24)	USD	200	200		% 99,2723	187 129,72	0,10
5,7000 % Goldmanschs Group 22/01 11 2024 (US38141GZV93)	USD	180	180		% 99,6371	169 035,53	0,09
6,1020 % Hewlett Packard Enterprise 23/01 04 2026 (US42824CBM01)	USD	150	150		% 99,8676	141 188,93	0,08
6,1610 % HSBC Holdings 23/09 03 2029 (US404280DU06)	USD	350	350		% 99,1320	327 014,14	0,18
5,8870 % HSBC Holdings 23/14 08 2027 (US404280DZ92)	USD	250	250		% 98,8790	232 985,39	0,13
5,7500 % Humana 22/01 03 2028 (US444859BU54)	USD	300	300		% 100,2397	283 429,80	0,15
5,7000 % Humana 23/13 03 2026 (US444859BW11)	USD	300	300		% 99,7665	282 091,97	0,15
5,5460 % JPMorgan Chase & Co. 22/15 12 2025 (US46647PDM59)	USD	400	400		% 99,3587	374 585,21	0,20
5,2500 % Kellogg 23/01 03 2033 (US487836BZ07)	USD	110	110		% 95,3646	98 869,99	0,05
4,7160 % Lloyds banking group 22/11 08 2026 (US53944YAT01)	USD	390			% 97,2970	357 642,13	0,19
5,9850 % Lloyds Banking Group 23/07 08 2027 (US539439AY57)	USD	200	200		% 99,2140	187 019,79	0,10
5,0000 % Lowe's Companies 22/15 04 2033 (US548661EL74)	USD	100		200	% 94,1297	88 717,92	0,05
4,8000 % Lowe's Companies 23/01 04 2026 (US548661EP88)	USD	250	250		% 98,0841	231 112,44	0,13
5,7500 % Lowe's Companies 23/01 07 2053 (US548661ER45)	USD	100	100		% 92,9970	87 650,31	0,05
6,4120 % MAGALLANES HOLDINGS 23/15 03 2026 (US55903VBG77)	USD	200	200		% 100,0165	188 532,59	0,10
4,9000 % Marriott International 23/15 04 2029 (US571903BL69)	USD	60	60		% 95,2288	53 852,29	0,03
5,4500 % Marsh & McLennan Cos 23/15 03 2053 (US571748BT86)	USD	200	200		% 93,4015	176 063,14	0,10
5,7500 % Marsh & McLennan Cos. 22/01 11 2032 (US571748BR21)	USD	100	200	100	% 100,1513	94 393,33	0,05
4,6000 % McDonald's 22/09 09 2032 (US58013MFS89)	USD	100		70	% 93,8816	88 484,07	0,05
5,1500 % Mcdonalds 22/09 09 2052 MTN (US58013MFT62)	USD	100	100		% 90,1594	84 975,84	0,05
5,2500 % McKesson 23/15 02 2026 (US581557BS37)	USD	300	300		% 98,8734	279 566,49	0,15
5,0500 % Mercedes-Benz Fin. 23/03 08 2033 Reg S (USU5876JAM72)	USD	150	150		% 94,7754	133 989,77	0,07
5,4000 % Mexico 22/09 02 2028 (US91087BAU44)	USD	200	200		% 98,6380	185 934,02	0,10
5,0630 % Mitsubishi UFJ Fin Grp 22/12 09 2025 (US606822CQ57)	USD	300			% 98,9110	279 672,95	0,15
5,7190 % Mitsubishi UFJ Financial Group 23/20 02 2026 (US606822CV43)	USD	350	350		% 99,5010	328 231,39	0,18
5,0500 % Morgan Stanley 23/28 01 2027 (US61747YEZ43)	USD	300	300		% 98,0519	277 243,90	0,15
5,2500 % National Bank of Canada 23/17 01 2025 (US63307A2T17)	USD	400	400		% 99,2403	374 138,82	0,20
5,8470 % NatWest Group PLC 23/02 03 2027 (US639057AJ71)	USD	200	200		% 98,7380	186 122,53	0,10
5,7500 % NBN Co 23/06 10 2028 Reg S (US62878V2F69)	USD	400	400		% 100,5080	378 918,00	0,21
6,0510 % Nextera Energy Capital Holdings 23/01 03 2025 (US65339KBP49)	USD	120	120		% 100,1690	113 291,99	0,06
5,7090 % Nomura Holdings 23/09 01 2026 (US65535HBG39)	USD	250	250		% 98,9410	233 131,48	0,13
6,0700 % Nomura Holdings 23/12 07 2028 (US65535HBM07)	USD	250	250		% 99,0280	233 336,48	0,13
4,9000 % Nutrien 23/27 03 2028 (US67077MBA53)	USD	100	100		% 96,4097	90 866,86	0,05
6,9000 % Open Text 22/01 12 2027 144a (US683715AF36)	USD	30	30		% 100,2225	28 338,12	0,02
6,1500 % Oracle 22/09 11 2029 (US68389XCH61)	USD	300	300		% 101,4821	286 942,80	0,16
4,5000 % Oracle 23/06 05 2028 (US68389XCM56)	USD	50	50		% 95,2969	44 909,00	0,02
5,5500 % Oracle Corp 23/06 02 2053 (US68389XCQ60)	USD	200	200		% 87,7343	165 380,42	0,09
5,8000 % Oracle Corp. 22/10 11 2025 (US68389XCF06)	USD	110	110		% 100,3323	104 020,28	0,06
4,7500 % Prologis 23/15 06 2033 (US74340XCE94)	USD	90	90		% 92,3785	78 360,69	0,04
5,2500 % Prologis 23/15 06 2053 (US74340XCF69)	USD	200	200		% 89,6441	168 980,49	0,09
5,0500 % Realty Income 23/13 01 2026 (US756109BQ63)	USD	90	90		% 98,6131	83 649,23	0,05
6,2500 % Republic of Serbia 23/26 05 2028 Reg S (XS2580269426)	USD	600	600		% 98,1300	554 929,31	0,30
4,8750 % Republic Services 23/01 04 2029 (US760759BB57)	USD	40	40		% 97,0343	36 582,19	0,02
4,8750 % Royal Bank of Canada 23/12 01 2026 MTN (US78016FZT47)	USD	200	200		% 98,0418	184 810,26	0,10
5,2500 % Ryder System 23/01 06 2028 MTN (US78355HKW87)	USD	150	150		% 97,2562	137 496,97	0,07

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
6,8330 % Santander UK Group Hold 22/21 11 2026 (US80281LAS43)	USD	400	400		% 100,6000	379 264,84	0,21
5,5000 % Simon Property 23/08 03 2033 (US828807DU83)	USD	100	100		% 95,0149	89 552,24	0,05
6,1700 % Standard Chartered 23/09 01 2027 (USG84228FN34)	USD	200	200		% 99,7380	188 007,54	0,10
6,2720 % Stanley Black & Decker 23/06 03 2026 (US854502AS01)	USD	200	200		% 100,3674	189 193,98	0,10
5,1040 % State Street 23/18 05 2026 (US857477CB77)	USD	250	250		% 98,7620	232 709,72	0,13
5,6500 % Sumitomo 23 /09 03 2026 S 144A (US86563VBG32)	USD	250	250		% 99,7260	234 981,15	0,13
5,5200 % Sumitomo Mitsui Finl Grp 23/13 01 2028 (US86562MCR97)	USD	400	400		% 98,5420	371 506,13	0,20
5,2500 % Svenska Handelsbanken 23/15 06 2026 Reg S (US86959NAM11)	USD	250	250		% 98,8910	233 013,67	0,13
4,9770 % Thermo Fisher Scientific 23/10 08 2030 (US883556CW07)	USD	140	140		% 97,1878	128 240,33	0,07
4,9500 % T-Mobile USA 23/15 03 2028 (US87264ACZ66)	USD	110	110		% 97,0218	100 588,07	0,05
5,2500 % Trane Tech Fin 23/03 03 2033 (US892938AA96)	USD	50	50		% 96,8720	45 651,27	0,02
8,2500 % Transnet SOC 23/06 02 2028 Reg S (XS2582981952)	USD	200	200		% 96,0160	180 991,52	0,10
4,5000 % Tyco Electronics Group 23/13 02 2026 (US902133AZ06)	USD	300	300		% 97,7690	276 443,92	0,15
4,4900 % UBS Group 22/05 08 2025 Reg S (USH42097DJ36)	USD	550			% 98,3600	509 877,47	0,28
5,7110 % UBS Group 23/12 01 2027 Reg S (USH42097DS35)	USD	400	400		% 98,7240	372 192,27	0,20
5,0500 % United Parcel Service 23/03 03 2053 (US911312CA23)	USD	300	300		% 91,6213	259 061,28	0,14
4,2500 % UnitedHealth Group 23/15 01 2029 (US91324PEU21)	USD	200	200		% 95,0822	179 231,30	0,10
5,0500 % UnitedHealth Group 23/15 04 2053 (US91324PEW86)	USD	200	200		% 89,1865	168 117,83	0,09
5,3500 % UnitedHealth Group Inc. 22/15 02 2033 (US91324PER91)	USD	100	100		% 98,8082	93 127,41	0,05
1,1250 % US Treasury 20/15 05 40 (US91281OSR05) <sup>3)</sup>	USD	9 500		1 500	% 57,4375	5 142 848,73	2,80
1,2500 % US Treasury 20/15 05 50 (US91281OSN90) <sup>3)</sup>	USD	8 400		600	% 47,1719	3 734 625,35	2,03
0,3750 % US Treasury 20/30 04 25 (US912828ZL77)	USD	5 000			% 92,6563	4 366 458,53	2,38
0,5000 % US Treasury 20/30 04 27 (US912828ZN34) <sup>3)</sup>	USD	1 500		7 500	% 86,1563	1 218 043,12	0,66
0,2500 % US Treasury 20/31 07 25 (US91282CAB72) <sup>3)</sup>	USD	6 000			% 91,5195	5 175 468,29	2,82
0,2500 % US Treasury 20/31 08 25 (US91282CAJ09)	USD	1 000			% 91,1914	859 485,45	0,47
0,5000 % US Treasury 20/31 08 27 (US91282CAH43)	USD	3 000			% 85,0391	2 404 497,54	1,31
0,2500 % US Treasury 20/31 10 25 (US91282CAT80)	USD	2 000		3 000	% 90,6094	1 707 999,53	0,93
1,1250 % US Treasury 21/31 08 28 (US91282CCV19)	USD	1 500		1 500	% 84,6133	1 196 229,24	0,65
2,3750 % US treasury 22/15 02 42 (US912810TF57)	USD	1 000			% 69,1406	651 655,28	0,35
4,5000 % US Treasury 23/15 08 2026 (US91282CHU80)	USD	3 000	3 000		% 98,6797	2 790 189,10	1,52
3,5000 % Us Treasury N/B 23/15 02 2033 (US91282CGM73)	USD	3 000	3 000		% 91,6094	2 590 274,51	1,41
4,5400 % Wells Fargo & Co. 22/15 08 2026 MTN (US95000U3C57)	USD	560			% 97,1239	512 623,74	0,28
4,0000 % Wi Treasury Sec. 23/28 02 2030 (US91282CGQ87)	USD	3 000	3 000		% 96,2852	2 722 483,20	1,48
<b>Instruments du marché monétaire titrisés</b>							
3,6950 % Bnp Paribas 22/2 24 28 MTN (FR0014008M32)	AUD	200	200		% 91,9660	112 369,49	0,06
0,1250 % AXA Bank Europe 20/01 10 24 MTN (FR0013499977)	EUR	200			% 96,2050	192 410,00	0,10
0,5000 % BNZ Int. Funding (London B.) 17/03 07 24 MTN PF (XS1639238820)	EUR	100	100		% 97,3250	97 325,00	0,05
0,0100 % Development Bank of Japan 20/15 10 24 MTN (XS2243052490)	EUR	100	100		% 95,8860	95 886,00	0,05
0,0000 % Export-Import Bank Korea 21/19 10 24 (XS2397372850)	EUR	200	200		% 95,7460	191 492,00	0,10
2,1500 % Indonesia 17/18 07 24 MTN Reg S (XS1647481206)	EUR	100			% 98,1820	98 182,00	0,05
3,8750 % Africa Finance 17/13 04 24 MTN Reg S (XS1598047550)	USD	500			% 98,3595	463 522,62	0,25

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,2500 % Dollar General 22/20 09 2024 (US256677AJ41) .....	USD	100			% 98,3110	92 658,78	0,05
4,8750 % East.& South.African Trade&Dev.Bk. 19/23 05 24 MTN (XS1827041721) .....	USD	300			% 97,5200	275 739,87	0,15
<b>Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés</b>						<b>10 208 273,13</b>	<b>5,56</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
4,3750 % Marsh & McLennan Cos. 19/15 03 29 (US571748BG65) .....	USD	100	100		% 94,6348	89 193,94	0,05
7,7760 % Standard Chartered 22/16 11 2025 Reg S (USG84228FH65) .....	USD	200	200		% 101,8840	192 052,78	0,10
5,4720 % Swedbank 23/15 06 2026 Reg S (XS2636425626) .....	USD	200	200		% 98,7440	186 133,84	0,10
5,1030 % Toronto-Dominion Bank 23/09 01 2026 (US89115A2K70) .....	USD	400	400		% 98,6155	371 783,23	0,20
2,0000 % US Treasury 15/15 02 25 (US912828J272) <sup>3)</sup> ..	USD	4 000			% 95,6211	3 604 942,28	1,96
2,5000 % US Treasury 15/15 02 45 (US912810RK60) <sup>3)</sup> .....	USD	9 000	800	300	% 67,9531	5 764 167,06	3,14
<b>Valeurs non cotées</b>						<b>3 105 601,86</b>	<b>1,69</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
4,4000 % Suncorp-Metway 22/22 08 2025 MTN (AU3CB0291797) .....	AUD	200			% 98,6630	120 552,28	0,07
0,7000 % Japan (30 Year Issue) 22/20 12 51 S 73 (JP1300731N17) .....	JPY	70 000			% 79,0250	349 745,52	0,19
0,5000 % New Zealand 21/15 05 26 (NZGOVDT526C0) ..	NZD	2 000	2 000		% 88,0180	1 000 375,06	0,54
5,3980 % ASB Bank 22/29 11 2027 (US00216NAF69) ..	USD	300	300		% 98,2980	277 939,68	0,15
5,8030 % Citibank 23/29 09 2028 (US17325FBB31) ..	USD	350	350		% 99,8895	329 513,12	0,18
5,5890 % Credit Agricole (London Br.) 23/05 07 2026 Reg S (US22535EAE77) .....	USD	250	250		% 99,3990	234 210,65	0,13
5,7000 % Fed Caisses Desjardins 23/14 03 2028 Reg S (US31429LAK70) .....	USD	200	200		% 98,8335	186 302,61	0,10
5,1000 % National Securities Clearing 22/21 11 2027 Reg S (USU7000RAF92) .....	USD	350	350		% 98,3379	324 394,61	0,18
6,4470 % Société Générale 23/12 01 2027 Reg S (US83368TBQ04) .....	USD	300	300		% 99,9350	282 568,33	0,15
<b>Parts de fonds</b>						<b>4 510 264,99</b>	<b>2,46</b>
<b>Parts de fonds du groupe (y compris dans des sociétés d'investissement du groupe)</b>						<b>4 510 264,99</b>	<b>2,46</b>
DWS Invest Short Duration Income FC (LU2220514017) (0,450 %) .....	Unité	44 700			EUR 100,9000	4 510 230,00	2,46
DWS Invest Short Duration Income LC (LU2220514363) (0,600 %) .....	Unité	0,352			EUR 99,4000	34,99	0,00
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>176 357 377,72</b>	<b>96,02</b>
<b>Dérivés</b>							
Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses							
<b>Dérivés sur taux d'intérêt</b> (Créances / dettes)						<b>-370 620,23</b>	<b>-0,20</b>
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>							
US 10YR NOTE DEC 23 (CBT) .....	USD	8 000				-153 391,03	-0,08
US 2YR NOTE DEC 23 (CBT) .....	USD	28 600				-69 095,70	-0,04
US 5YR NOTE DEC 23 (CBT) .....	USD	12 000				-115 691,07	-0,06
US ULTRA 10YR NOTE DEC 23 (CBT) .....	USD	1 000				-32 442,43	-0,02
<b>Dérivés sur devises</b>						<b>-359 502,58</b>	<b>-0,20</b>
<b>Contrats de change à terme (Achat)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
JPY/EUR 3 096,00 millions .....						-64 486,60	-0,04

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Contrats de change à terme (Vente)</b>							
<b>Positions ouvertes</b>							
NZD/USD 23,00 millions						-295 015,98	-0,16
<b>Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés</b>						<b>6 272 260,73</b>	<b>3,41</b>
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>6 272 260,73</b>	<b>3,41</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro	EUR	3 936 206,69		%	100	3 936 206,69	2,14
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE	EUR	14 825,13		%	100	14 825,13	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	130 432,18		%	100	79 684,87	0,04
Dollar canadien	CAD	39 728,09		%	100	27 837,36	0,02
Franc suisse	CHF	1 919,99		%	100	1 989,01	0,00
Yuan chinois offshore	CNH	87 227,16		%	100	11 274,83	0,01
Livre sterling	GBP	294 844,68		%	100	340 035,38	0,19
Yen	JPY	2 894 771,00		%	100	18 302,22	0,01
Peso mexicain	MXN	8 985,83		%	100	485,81	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	777 803,63		%	100	442 009,22	0,24
Dollar de Singapour	SGD	3 963,33		%	100	2 741,84	0,00
Livre turque	TRY	37 770,41		%	100	1 298,16	0,00
Dollar américain	USD	1 480 409,35		%	100	1 395 296,28	0,76
Rand sud-africain	ZAR	5 460,55		%	100	273,93	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>1 949 959,49</b>	<b>1,06</b>
Intérêts à recevoir	EUR	1 185 228,61		%	100	1 185 228,61	0,65
Créances résultant de paiements compensatoires au titre du prêt de titres	EUR	214 420,36		%	100	214 420,36	0,12
Dépôts de garantie (Initial Margin)	EUR	546 371,36		%	100	546 371,36	0,30
Autres actifs	EUR	3 939,16		%	100	3 939,16	0,00
<b>À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>						<b>1 426,11</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-179 911,65</b>	<b>-0,09</b>
Engagements découlant des coûts	EUR	-178 729,90		%	100	-178 729,90	-0,09
Autres engagements divers	EUR	-1 181,75		%	100	-1 181,75	0,00
<b>Actif du fonds</b>						<b>183 670 989,59</b>	<b>100,00</b>

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe NC	EUR	109,38
<b>Nombre de parts en circulation</b>		
Classe NC	Unité	1 679 245,453

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

### Abréviations propres aux marchés

#### Marchés à terme

CBT = Chicago Board of Trade (CBOT)

## DWS Internationale Renten Typ O

### Taux de change (cotation au certain)

au 29 septembre 2023

Dollar australien	AUD	1,636850	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,427150	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,965300	= EUR	1
Yuan chinois offshore	CNH	7,736450	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,867100	= EUR	1
Yen	JPY	158,165000	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	18,496450	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,759700	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,496400	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,445500	= EUR	1
Livre turque	TRY	29,095300	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,061000	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	19,934400	= EUR	1

### Notes

3) Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement issues de prêts de titres.

### Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

#### Achats et ventes de valeurs mobilières, parts de fonds de placement, titres de créance (imputation par marché à la date du rapport)

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties	Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>				1,2500	% BNG Bank 22/30 03 37 MTN (XS2463550702)	EUR	100
<b>Titres portant intérêt</b>				4,0000	% Booking Holdings 22/15 11 2026 (XS2555218291)	EUR	120
2,2500	% Australia 15/21 05 28 S 149 (AU000XCLWAR9)	AUD	1000	5,1250	% BPCE 23/25 01 2035 MTN (FR001400FB22)	EUR	100
2,7500	% Australia 15/21 06 35 S 145 (AU000XCLWAM0)	AUD	500	3,5000	% Carlsberg Breweries 23/26 11 2026 MTN (XS2624683301)	EUR	140
2,7500	% Australia 17/21 11 29 (AU000XCLWAX7)	AUD	600	0,8300	% Chile 19/02 07 31 (XS1843433639)	EUR	100
1,0000	% Australia 20/21 12 30 S 160 (AU0000087454)	AUD	1000	1,3000	% Chile 21/26 07 36 (XS2369244327)	EUR	250
1,0000	% Australia, Commonwealth 20/21 11 31 (AU0000101792)	AUD	500	2,2500	% Commerzbank 22/01 09 2032 MTN PF (DE000CZ45W99)	EUR	300
3,2500	% ABB Finance 23/16 01 2027 MTN (XS257555938)	EUR	100	2,6250	% Compagnie de Saint-Gobain 18/10 08 2032 MTN (XS2517103334)	EUR	100
5,1250	% ABN AMRO Bank 22/22 02 2033 MTN (XS2558022591)	EUR	200	2,1250	% Compagnie de Saint-Gobain 22/10 06 2028 MTN (XS2517103417)	EUR	100
5,7500	% AIB Group 22/16 02 2029 (XS2555925218)	EUR	140	2,8750	% Croatia 22/22 04 32 (XS2471549654)	EUR	950
4,0000	% Air Products & Chemicals 23/03 03 2035 (XS2595036554)	EUR	110	5,0000	% Deutsche Bank 22/05 09 2030 (DE000A30VT06)	EUR	200
2,6250	% Alliander 22/09 09 2027 MTN (XS2531420730)	EUR	100	0,0000	% Deutschland, Bundesrepublik 21/15 05 36 (DE0001102549)	EUR	100
1,3750	% American Medical Systems Europe 22/08 03 28 (XS2452433910)	EUR	110	0,8750	% E.ON 22/08 01 25 MTN (XS2463505581)	EUR	110
3,1250	% APRR 23/24 01 2030 MTN (FR0014001145)	EUR	200	3,8750	% E.ON 23/12 01 2035 MTN (XS2574873183)	EUR	100
3,6250	% AXA 10 01 2033 MTN (XS2573807778)	EUR	180	4,2500	% Engie 23/11 01 2043 MTN (FR001400F1M1)	EUR	100
3,7500	% AXA 22/12 10 2030 MTN (XS2537251170)	EUR	100	3,2790	% Eurogrid 22/05 09 2031 MTN (XS2527319979)	EUR	100
5,2500	% Banco Sabadell 23/07 02 2029 MTN (XS2583203950)	EUR	100	1,5600	% Experian Europe 22/16 05 31 MTN (XS2444263102)	EUR	170
6,7500	% Bank of Ireland 22/01 03 2033 (XS2561182622)	EUR	100	1,0000	% Fastighets AB Balder 21/20 01 29 MTN (XS2288925568)	EUR	1000
5,1250	% Banque Fédérative Crédit Mut. 23/13 01 2033 MTN (FR001400F323)	EUR	100	0,5000	% France 20/25 05 40 (FR0013515806)	EUR	500
5,2620	% Barclays 22/29 01 2034 (XS2560422581)	EUR	200	0,7500	% France 21/25 05 53 (FR0014004J31)	EUR	900
4,0000	% Bayer 23/26 08 2026 MTN (XS2630111982)	EUR	160	0,0000	% France 20/25 11 31 (FR0014002WK3)	EUR	1000
1,2500	% Belgium 18/22 04 33 S 86 (BE0000346552)	EUR	900	1,0000	% Germany 22/15 05 38 (DE0001102598)	EUR	500
0,4000	% Belgium 20/22 06 40 (BE0000350596)	EUR	500	2,6250	% Henkel AG & Co. 22/13 09 2027 (XS2530219349)	EUR	100
1,2500	% Berlin Hyp Ag 22/25 08 2025 PF (DE000BHY0GK6)	EUR	530	4,1250	% ING Group 22/24 08 2033 (XS2524746687)	EUR	200
				2,3750	% ING-DiBa 22/13 09 2030 MTN PF (DE000A2YNWB9)	EUR	300
				5,0000	% Intesa Sanpaolo 23/08 03 2028 MTN (XS2592650373)	EUR	280

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties	Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties
0,8500 % Italy 19/15 01 27 (IT0005390874) . . . . .	EUR		1 000	5,3750 % Alcon Finance 22/06 12 2032 Reg S (USU01386AE82) . . . . .	USD	200	200
1,8000 % Italy 20/01 03 41 (IT0005421703) . . . . .	EUR		700	4,6500 % Amazon.com 22/01 12 2029 (USO23135CQ73) . . . . .	USD	300	300
0,0000 % Italy 21/01 04 26 (IT0005437147) . . . . .	EUR		500	4,7000 % Amazon.com 22/01 12 2032 (USO23135CR56) . . . . .	USD	300	300
0,9500 % Italy 21/01 06 32 (IT0005466013) . . . . .	EUR		500	4,7500 % American Honda Finance 23/12 01 2026 (US02665WEC10) . . . . .	USD	60	60
2,3750 % LB Hessen-Thüringen 22/21 09 2026 MTN (XS2536375368) . . . . .	EUR		100	5,2500 % Amgen 23/02 03 2025 (US031162DM91) . . . . .	USD	500	500
4,0000 % Mcdonalds Corp. 23/07 03 2030 MTN (XS2595418166) . . . . .	EUR	140	140	4,0000 % Apple 23/10 05 2028 (US037833ET32) . . . . .	USD	300	300
4,6250 % Mediobanca Banca Credito Fin. 22/07 02 2029 MTN (XS2563002653) . . . . .	EUR	160	160	4,1500 % Apple 23/10 05 2030 (US037833EU05) . . . . .	USD	300	300
2,6250 % Medtronic Global Holdings 22/15 10 2025 (XS2535307743) . . . . .	EUR		170	4,3000 % Apple 23/10 05 2033 (US037833EV87) . . . . .	USD	400	400
3,0000 % Medtronic Global Holdings 22/15 10 2028 (XS2535308477) . . . . .	EUR		150	4,8500 % Apple 23/10 05 2053 (US037833EW60) . . . . .	USD	300	300
3,5000 % Mercedes-benz lint. Finance 23/30 05 2026 MTN (DE000A3LH6T7) . . . . .	EUR	310	310	5,0880 % Australia and New Zealand Banking 22/08 12 2025 (US05254JAA88) . . . . .	USD	400	400
0,1250 % Nederlandse Waterschapsbank N.V. 20/03 09 35 (XS2226241854) . . . . .	EUR		100	5,2240 % Bank of New York Mellon 22/21 11 2025 MTN (US06405LAC54) . . . . .	USD	350	350
3,5000 % Nestlé Finance Intl 23/13 12 2027 MTN (XS2595410775) . . . . .	EUR	400	400	4,7500 % Brown-Forman 23/15 04 2033 (US115637AU43) . . . . .	USD	150	150
0,1250 % Nordrhein-Westfalen 21/04 06 31 LSA MTN (DE000NRWOMY1) . . . . .	EUR		500	4,8000 % Caterpillar Financial Services 23/06 01 2026 (US14913R3B15) . . . . .	USD	300	300
0,6000 % Nordrhein-Westfalen 21/04 06 41 S 1521 MTN Reg S (DE000NRWOMZ8) . . . . .	EUR		200	5,9000 % eBay 22/22 11 2025 (US278642BC68) . . . . .	USD	300	300
1,6250 % NRW.BANK 22/03 08 2032 (DE000NWBOAR8) . . . . .	EUR		530	4,8750 % Eli Lilly & Co. 23/27 02 2053 (US532457CG18) . . . . .	USD	300	300
1,9500 % Peru 21/17 11 36 (XS2408608219) . . . . .	EUR		250	6,1250 % Hungary 23/22 05 2028 Reg S (XS2574267188) . . . . .	USD	200	200
1,5000 % Prologis Euro Finance 22/08 02 34 (XS2439004685) . . . . .	EUR		640	6,7500 % Hungary 23/25 09 2052 (XS2574267345) . . . . .	USD	200	200
4,8750 % REWE INT FINANCE 23/13 09 2030 (XS2679898184) . . . . .	EUR	100	100	4,5500 % Indonesia 23/11 01 2028 (US455780DQ66) . . . . .	USD	300	300
2,1250 % RWE 22/24 05 26 MTN (XS2482936247) . . . . .	EUR		100	4,8750 % Intel Corp 23/10 02 2026 (US458140CD04) . . . . .	USD	150	150
2,5000 % Siemens Financieringsmaat. 22/08 09 2027 MTN (XS2526839258) . . . . .	EUR		200	4,5000 % International Business Machines 23/06 02 2026 (US459200KW06) . . . . .	USD	300	300
1,4000 % Spain 18/30 04 28 (ES0000012B39) . . . . .	EUR	500	500	4,3500 % John Deere Capital 22/15 09 2032 (US24422EWL90) . . . . .	USD		300
1,4500 % Spain 19/30 04 29 (ES0000012E51) . . . . .	EUR	1 000	1 000	4,8000 % John Deere Capital 23/09 01 2026 MTN (US24422EWP05) . . . . .	USD	300	300
0,0000 % Spain 21/31 01 28 (ES0000012I08) . . . . .	EUR		1 000	4,9000 % Johnson Cont. Int./Tyco Fire & Sec. 22/01 12 2032 (US47837RAE09) . . . . .	USD		300
0,5000 % Spain 21/31 10 31 (ES0000012I32) . . . . .	EUR		1 500	4,8500 % Mastercard 23/09 03 2033 (US57636QAX25) . . . . .	USD	200	200
2,5500 % Spain 22/31 10 2032 (ES0000012K61) . . . . .	EUR	1 300	1 300	3,9500 % MDGH GMTN (RSC) 20/21 05 50 MTN Reg. S (XS2175968580) . . . . .	USD	200	200
1,1250 % SSB Treasury 21/26 11 29 MTN (XS2346224806) . . . . .	EUR		1 220	5,3750 % Mercedes-Benz Finance NA 22/26 11 2025 Reg S (USU5876JAB18) . . . . .	USD	300	300
2,3750 % Stedin Holding 22/03 06 2030 MTN (XS2487016250) . . . . .	EUR		180	4,2500 % Mondelez Int. Holding Netherlad 22/15 09 2025 144a (US60920LAS34) . . . . .	USD		400
3,7500 % Telstra Group 23/04 05 2031 (XS2613162424) . . . . .	EUR	100	100	4,3000 % Nestlé Holdings 22/01 10 2032 Reg S (USU74078CU56) . . . . .	USD		300
2,1250 % Tennet Holding 22/17 11 29 MTN (XS2478299204) . . . . .	EUR		240	4,8500 % Nestlé Holdings 23/14 03 2033 Reg S (USU64106CB80) . . . . .	USD	200	200
3,2000 % Thermo Fisher Scientific 22/21 01 2026 (XS2557526006) . . . . .	EUR	150	150	6,4000 % Panama 22/14 02 2035 (US698299B070) . . . . .	USD	200	200
1,5000 % Visa 22/15 06 2026 (XS2479941499) . . . . .	EUR		200	4,5500 % PepsiCo 23/13 02 2026 (US713448FQ60) . . . . .	USD	400	400
3,0000 % Wolters Kluwer 22/23 09 2026 (XS2530756191) . . . . .	EUR		100	4,6500 % PepsiCo 23/15 02 2053 (US713448FT00) . . . . .	USD	200	200
4,7500 % Banco Santander 22/30 08 2028 MTN (XS2526505123) . . . . .	GBP		300	5,5000 % Philippines 23/17 01 2048 (US718286CX35) . . . . .	USD	200	200
6,3690 % Barclays 23/31 01 2031 Reg S (XS2570940226) . . . . .	GBP	130	130	4,6250 % Philippines 23/17 07 2028 (US718286CY18) . . . . .	USD	300	300
8,4070 % Barclays Bank 22/14 11 2032 MTN (XS2552367687) . . . . .	GBP	100	100	4,7580 % PNC Financial Services 23/26 01 2027 (US693475BL85) . . . . .	USD	250	250
6,8750 % Caixabank 23/25 10 2033 MTN (XS2579488201) . . . . .	GBP	200	200	5,4000 % QUALCOMM 22/20 05 2033 (US747525B517) . . . . .	USD	310	310
8,6250 % Commerzbank 22/28 02 2033 (XS2560994381) . . . . .	GBP	100	100	7,1250 % Romania 23/17 01 2033 Reg S (XS2571923007) . . . . .	USD	280	280
0,1250 % Royaume-Uni 20/31 01 28 (GB00BMBL1G81) . . . . .	GBP		1 000	7,6250 % Romania 23/17 01 2053 Reg S (XS2571924070) . . . . .	USD	60	60
8,2010 % HSBC Holdings 22/16 11 2034 (XS2553549903) . . . . .	GBP	100	100	4,7500 % Starbucks Corp. 23/15 02 2026 (US855244BE89) . . . . .	USD	200	200
7,4160 % NatWest Group 22/06 06 2033 MTN (XS2563349765) . . . . .	GBP	100	100	4,9000 % Texas Instruments 23/14 03 2033 (US882508CB86) . . . . .	USD	100	100
1,6250 % Asian Development Bank 20/28 01 25 MTN (NZADB010C8) . . . . .	NZD		1 000	6,3730 % UBS 22/15 07 2026 Reg S (USH3698DDR29) . . . . .	USD		370
1,3750 % Int. Bk for Recon and Dev. 20/19 02 25 MTN (NZIBDDT014C2) . . . . .	NZD		2 000	4,7500 % Union Pacific 23/ 21 02 2026 S. (US907818GE22) . . . . .	USD	180	180
6,7420 % A.N.Z. Banking Group 22/08 12 2032 Reg S (USQ0954PVM14) . . . . .	USD	400	400				

## DWS Internationale Renten Typ O

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats / entrées	Ventes / sorties
0,6250 % US Treasury 20/15 05 30 (US912828ZQ64) .....	USD		4 000
0,3750 % US Treasury 20/30 09 27 (US91282CAL54) .....	USD		3 000
1,0000 % Us Treasury 21/15 12 24 (US91282CDN83) .....	USD		7 500
1,1250 % US Treasury 22/15 01 25 (US91282CDS70) .....	USD		3 000
5,3000 % Utd. Health 22/15 02 2030 (US91324PEQ19) .....	USD	200	200
4,1500 % Walmart 22/09 09 2032 (US931142EY50) .....	USD		300
<b>Instruments du marché monétaire titrisés</b>			
0,2500 % Canada 21/01 08 23 (CA135087M359) ..	CAD		1 000
0,5000 % Commerzbank 16/13 09 23 S 871 MTN (DE000CZ40LR5) .....	EUR		200
1,3750 % Mexico 16/15 01 25 MTN (XS1511779305) .....	EUR		200
5,6250 % Nordmazedonien 16/26 07 23 Reg S (XS1452578591) .....	EUR		4 000
0,1250 % United Kingdom 20/31 01 24 (GB00BMGR2791) .....	GBP		2 000
1,6688 % L-Bank BW Foerderbank 19/13 06 24 MTN (XS2010609076) .....	NOK		10 000
3,5000 % Asian Development Bank 17/30 05 24 MTN (NZADBDT007C4) .....	NZD		5 000
2,8750 % Export Developmnt Canada 18/30 11 23 (NZEDCDT007C9) .....	NZD		3 888
3,5000 % Inter-American Development Bank 17 /26 07 24 MTN (NZIDBDT004C3) .....	NZD		4 000
2,5000 % Internat. Bk for Reconst. and Dev. 19/24 01 24 MTN (NZIBDDT013C4) .....	NZD		5 484
1,7500 % International Finance 19/29 07 24 (NZIFCDT011C5) .....	NZD		3 289
5,6250 % Kommunalbanken 14/14 02 24 (NZKBNDT007C0) .....	NZD		5 000
3,3750 % Kommunalbanken 16/07 06 23 MTN (NZKBNDT010C4) .....	NZD		6 472
5,3750 % Landwirts. Rentenbank 14/23 04 24 S. 1098 MTN (NZLRBDT009C1) .....	NZD		11 000
0,2500 % US Treasury 21/15 06 24 (US91282CCG42) .....	USD		5 000
0,3750 % US Treasury 21/15 08 24 (US91282CCT62) .....	USD		2 000

### Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés

#### Titres portant intérêt

5,0790 % Commonw. Bank Australia (NY Br.) 23/10 01 2025 (US20271RAQ39) .....	USD	300	300
3,7500 % US Treasury 13/15 11 43 (US912810RD28) .....	USD	200	200

#### Valeurs non cotées

#### Titres portant intérêt

1,3750 % US Treasury 21/31 12 28 (US91282CDP32) .....	USD		5 000
---	-----	--	-------

### Dérivés (primes des options ou volume des contrats d'option au cours d'ouverture ; pour les warrants, indication des achats et des ventes)

		Montants en milliers	
<b>Contrats à terme</b>			
<b>Contrats à terme sur taux d'intérêt</b>			
Contrats achetés :		EUR	213 485
(Sous-jacents : EURO-BUND SEP 23, US 10YR NOTE JUN 23, US 10YR NOTE MAR 23, US 10YR NOTE SEP 23, US 2YR NOTE DEC 22, US 2YR NOTE JUN 23, US 2YR NOTE MAR 23, US 2YR NOTE SEP 23, US 5YR NOTE DEC 22, US 5YR NOTE JUN 23, US 5YR NOTE MAR 23, US 5YR NOTE SEP 23, US LONG BOND MAR 23, US ULTRA 10YR NOTE DEC 22, US ULTRA 10YR NOTE JUN 23, US ULTRA 10YR NOTE MAR 23, US ULTRA 10YR NOTE SEP 23)			
Contrats vendus :		EUR	137 605
(Sous-jacents : EURO BUXL 30YR BOND MAR 23, EURO-BOBL DEC 22, EURO-BOBL JUN 23, EURO-BUND JUN 23, EURO-BUND MAR 23, EURO-SCHATZ DEC 22, EURO-SCHATZ JUN 23, EURO-SCHATZ MAR 23)			
<b>Contrats de change à terme</b>			
<b>Achat de devises à terme</b>			
JPY/EUR		EUR	151 546
NOK/EUR		EUR	962
NZD/EUR		EUR	6 304
NZD/USD		EUR	147
<b>Vente de devises à terme</b>			
NZD/EUR		EUR	14 765
NZD/USD		EUR	102 411
USD/EUR		EUR	8 723
<b>Droits d'option</b>			
<b>Droits d'option sur dérivés de taux d'intérêt</b>			
<b>Droits d'option sur contrats à terme de taux d'intérêt</b>			
Vente d'options d'achat (call) :		EUR	14 625
(Sous-jacents : EURO-BUND JUN 23, EURO-BUND SEP 23)			
Vente d'options de vente (put) :		EUR	21 638
(Sous-jacents : EURO-BUND JUN 23, EURO-BUND SEP 23, US LONG BOND JUN 23, US LONG BOND SEP 23)			

### Prêts de titres (volume des transactions évalué sur la base de la valeur convenue au moment de la conclusion de l'opération de prêt)

		Montants en milliers	
à durée indéterminée		EUR	40 312
Catégorie : 5,1250 % ABN AMRO Bank 22/22 02 2033 MTN (XS2558022591), 3,8750 % Acea 23/24 01 2031 MTN (XS2579284469), 3,6250 % Achmea 22/29 11 2025 (XS2560411543), 5,7500 % AIB Group 22/16 02 2029 (XS2555925218), 1,5000 % AKYO Nobel 22/28 03 28 MTN (XS2462466611), 3,6250 % Banco BPI 23/04 07 2028 (PTBPIDOM0031), 0,4500 % Bank of Nova Scotia 22/16 03 26 (XS2457002538), 3,5530 % Becton Dickinson Euro Finance 23/13 09 2029 (XS2585932275), 1,7000 % Belgium 19/22 06 50 (BE0000348574), 1,2500 % Berlin Hyp Ag 22/25 08 2025 PF (DE000BHY0GK6), 3,6250 % BNP Paribas(London Branch) 22/01 09 2029 MTN (FR001400CFW8), 2,2500 % Bouygues 22/29 06 29 (FR001400AJX2), 4,3750 % BPCE 23/13 07 2028 MTN (FR001400F075), 1,8750 % Carrefour 22/30 10 26 MTN (FR0014009DZ6), 5,3370 % Celanese US Holdings 22/19 01 2029 (XS2497520887), 0,5000 % Commerzbank 16/13 09 23 S 871 MTN (DE000CZ40LR5), 2,2500 % Commerzbank 22/01 09 2032 MTN PF (DE000CZ45W99), 2,6250 % Compagnie de Saint-Gobain 18/10 08 2032 MTN (XS2517103334), 3,1250 % Crédit Mutuel Home Loan SFH 23/22 06 2027 MTN (FR001400FZ24), 2,8750 % Croatia 22/22 04 32 (XS2471549654),			

## DWS Internationale Renten Typ O

Prêts de titres (volume des transactions évalué sur la base de la valeur convenue au moment de la conclusion de l'opération de prêt)

Montants en milliers

6,6250 % ENEL 23 UND. MTN(XS2576550243), 3,6250 % Engie  
23/11 01 2030 MTN (FR001400F1G3), 6,7500 % Eurofins Scientific  
23/24 07 2199 (XS2579480307), 3,2790 % Eurogrid 22/05 09 2031  
MTN (XS2527319979), 1,5600 % Experian Europe 22/16 05 31  
MTN (XS2444263102), 1,6250 % First Abu Dhabi Bank 22/07 04 27  
MTN (XS2466186074), 0,0000 % France 20/25 11 31  
(FR0014002WK3), 2,6250 % Henkel AG & Co. 22/13 09 2027  
(XS2530219349), 3,0000 % ING bank 23/15 02 2026  
(XS2585966257), 1,2500 % ING Group 22/16 02 27  
(XS2443920249), 1,6250 % JABHoldings 15/30 04 25  
(DE000A1Z0TA4), 3,0000 % Johnson Con. Int./Tyco Fire & Sec.  
Fin 22/15 09 2028 (XS2527421668), 3,7140 % Korea Housing  
Finance 23/11 04 2027 (XS2545732484), 5,5000 % La Banque  
Postale 22/05 03 2034 MTN (FR001400DL4), 4,0000 %  
Mcdonalds Corp. 23/07 03 2030 MTN (XS2595418166), 2,6250 %  
Medtronic Global Holdings 22/15 10 2025 (XS2535307743),  
1,1250 % Mexico 20/17 01 30 (XS2104886341), 3,4900 % Mizuho  
Financial Group 22/05 09 2027 MTN (XS2528323780), 5,6250 %  
Nordmazedonien 16/26 07 23 Reg S (XS1452578591), 2,7500 %  
Nordmazedonien 18/18 01 25 Reg S (XS1744744191), 1,9500 %  
Peru 21/17 11 36 (XS2408608219), 1,5000 % Prologis Euro  
Finance 22/08 02 34 (XS2439004685), 4,1250 % RCI Banque  
22/01 12 2025 MTN (FR001400E904), 3,7500 % Romania  
22/07 02 34 Reg S MTN (XS2434895806), 4,0000 % Société  
Générale 22/16 11 2027 MTN (FR001400DZM5), 0,8640 %  
Toronto-Dominion Bank 22/24 03 27 MTN PF (XS2461741212),  
4,1250 % TRATON Finance Luxembourg 22/22 11 2025 MTN  
(DE000A3LBGG1), 3,2500 % Verizon Communications  
14/17 02 26 (XS1030900242), 4,2500 % Volkswagen International  
Fin 22/15 02 2028 MTN (XS2554488978), 3,8750 % Volkswagen  
Intl Fin 23/29 03 2026 MTN (XS2604697891), 1,6250 % Volvo  
Treasury 22/18 09 25 MTN (XS2480958904), 0,6250 % Westpac  
Banking 17/22 11 24 MTN (XS1722859532), 5,1250 % ABN Amro  
Bank 23/22 02 2028 MTN (XS2590262296), 4,2500 % Great  
Britain Treasury 06/07 12 27 (GB00B16NNR78), 5,1470 % Banco  
Santander 22/18 08 2025 (US05964HAR66), 4,3000 % Nestlé  
Holdings 22/01 10 2032 Reg S (USU74078CU56), 6,2500 %  
Republic of Serbia 23/26 05 2028 Reg S (XS2580269426),  
4,4900 % UBS Group 22/05 08 2025 Reg S (USH42097DJ36),  
0,6250 % US Treasury 20/15 05 30 (US912828ZQ64), 0,5000 %  
US Treasury 20/30 04 27 (US912828ZN34), 0,3750 % US  
Treasury 20/30 09 27 (US91282CAL54), 0,2500 % US Treasury  
21/15 06 24 (US91282CCG42), 1,0000 % US Treasury  
21/15 12 24 (US91282CDN83)

# DWS Internationale Renten Typ O

## Classe de parts NC

### Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres nationaux	EUR	388 735,24
2. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	3 801 942,78
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	224 529,37
4. Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	EUR	74 249,47
dont :		
issus des prêts de titres	EUR	74 249,47
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-931,88
6. Autres revenus	EUR	406 259,04
<b>Total des revenus</b>	<b>EUR</b>	<b>4 894 784,02</b>
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts <sup>1)</sup>	EUR	-2 002,28
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-1 384,00
2. Commission de gestion	EUR	-2 311 684,76
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-2 311 684,76
3. Autres dépenses	EUR	-23 170,03
dont :		
Rémunération liée aux résultats issus des prêts de titres	EUR	-23 047,98
Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-122,05
<b>Total des dépenses</b>	<b>EUR</b>	<b>-2 336 857,07</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets</b>	<b>EUR</b>	<b>2 557 926,95</b>
IV. Opérations de vente		
1. Plus-values réalisées	EUR	6 177 375,34
2. Moins-values réalisées	EUR	-21 141 534,40
<b>Résultat des opérations de vente</b>	<b>EUR</b>	<b>-14 964 159,06</b>
<b>V. Résultat réalisé au cours de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-12 406 232,11</b>
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-2 648 336,90
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-167 523,16
<b>VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-2 815 860,06</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>-15 222 092,17</b>

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

<sup>1)</sup> Comprend les intérêts négatifs sur avoirs bancaires.

### Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice		
	EUR	203 393 678,40
1. Encaissement (net)	EUR	-4 425 470,67
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	3 220 222,80
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-7 645 693,47
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-75 125,97
3. Résultat de l'exercice	EUR	-15 222 092,17
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-2 648 336,90
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-167 523,16
II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice		
	EUR	183 670 989,59

### État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR -12 406 232,11	-7,39
2. Dotation sur l'actif net <sup>1)</sup>	EUR 12 406 232,11	7,39
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR 0,00	0,00
<b>II. Réinvestissement</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00</b>

<sup>1)</sup> La dotation provenant du fonds commun de placement résulte de la prise en compte des moins-values réalisées.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2023	183 670 989,59	109,38
2022	203 393 678,40	118,39
2021	225 387 995,47	129,10
2020	236 726 393,21	133,40

## DWS Internationale Renten Typ O

### Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

#### Données conformément à l'ordonnance allemande relative aux produits dérivés

##### L'exposition reposant sur les produits dérivés :

92 010 769,38 EUR

##### Parties contractantes des produits dérivés :

HSBC Continental Europe S.A., Paris; State Street Bank GmbH, Munich

##### Données selon l'approche complexe :

###### Composition du portefeuille de référence

JP Morgan Government Bond Index Global en EUR

###### Risque potentiel au titre du risque de marché

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . . %	96,268
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . . %	104,936
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . . %	99,279

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'approche complexe dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,6, sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

##### L'exposition issue des prêts de titres :

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Désignation de la catégorie	Nominal par unité ou devise en milliers	à durée déterminée	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
3,6250 % Achmea 22/29 11 2025 . . . . .	EUR	120	118 626,00	
4,0000 % Italy 22/30 04 2035 . . . . .	EUR	1 000	929 700,00	
4,2500 % Great Britain Treasury 06/07 12 27 . . . . .	GBP	500	573 238,38	
2,0000 % US Treasury 15/15 02 25 . . . . .	USD	2 000	1 802 471,14	
2,5000 % US Treasury 15/15 02 45 . . . . .	USD	5 500	3 522 546,54	
1,1250 % US Treasury 20/15 05 40 . . . . .	USD	8 500	4 601 496,23	
1,2500 % US Treasury 20/15 05 50 . . . . .	USD	4 400	1 956 232,33	
0,5000 % US Treasury 20/30 04 27 . . . . .	USD	1 000	812 028,75	
0,2500 % US Treasury 20/31 07 25 . . . . .	USD	5 500	4 744 179,27	
<b>Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres</b>			<b>19 060 518,64</b>	<b>19 060 518,64</b>

##### Parties contractantes des prêts de titres :

Barclays Bank Ireland PLC, Dublin ; BofA Securities Europe S.A., Paris ; Deutsche Bank AG, Frankfurt / Main ; UBS AG London Branch, London

##### Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres :

20 489 640,90 EUR

dont :		
Obligations	EUR	2 542 375,65
Actions	EUR	17 161 779,47
Autre(s)	EUR	785 485,78

# DWS Internationale Renten Typ O

---

## Revenus des prêts de titres, y compris les frais et charges directs et indirects :

Ces positions sont mentionnées dans le compte de résultats.

## Autres informations

Valeur liquidative classe NC : 109,38 EUR

Nombre de parts en circulation classe NC : 1 679 245,453

## Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :

Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

## Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :

Le total des frais sur encours (TFE) s'élevait à :

classe NC 1,22 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à

classe NC 0,012 %

calculée sur l'actif moyen du fonds.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe NC 1,225 % par an

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe NC 0,08 % par an

attribuable au dépositaire et

classe NC 0,02 % par an

max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

Au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS Internationale Renten Typ O aucune ristourne sur les commissions et frais versés par le fonds commun de placement au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie des frais forfaitaires qui lui revient, la Société verse

classe NC plus de 10 %

aux distributeurs des parts en circulation émises par le fonds commun de placement.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds commun de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats par classe de parts.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 12 900,62 euros. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 6,57 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 14 451 975,85 euros.

# DWS Internationale Renten Typ O

---

## Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

### Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société. Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

### Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable. La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction. La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel.

En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle. La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2022, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG. La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

### Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquats

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe. L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

### Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est conforme aux critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

## DWS Internationale Renten Typ O

### Rémunération pour l'année 2022

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2022 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne. Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2023 au titre de l'exercice 2022, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2022, la direction a fixé à 76,25 % le taux de redistribution de la composante DWS.

### Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

### Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2022 <sup>1)</sup>

Effectifs en moyenne annuelle	482	
Rémunération globale	101 532 202	EUR
Rémunération fixe	63 520 827	EUR
Rémunération variable	38 011 375	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>2)</sup>	5 846 404	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques	7 866 362	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 336 711	EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

## DWS Internationale Renten Typ O

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
<b>1. Éléments d'actif utilisés</b>			
absolu	19 060 518,64	-	-
en % de l'actif du fonds	10,38	-	-
<b>2. Les 10 principales contreparties</b>			
<b>1. Nom</b>	BofA Securities Europe S.A., Paris		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	7 358 679,16		
<b>État du siège</b>	France		
<b>2. Nom</b>	UBS AG London Branch, London		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	6 832 160,11		
<b>État du siège</b>	Royaume-Uni		
<b>3. Nom</b>	Barclays Bank Ireland PLC, Dublin		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	3 248 114,99		
<b>État du siège</b>	Irlande		
<b>4. Nom</b>	Deutsche Bank AG, Frankfurt / Main		
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>	1 621 564,38		
<b>État du siège</b>	République fédérale d'Allemagne		
<b>5. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			
<b>6. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			
<b>7. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			
<b>8. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

## DWS Internationale Renten Typ O

<b>9. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

<b>10. Nom</b>			
<b>Volume brut des opérations ouvertes</b>			
<b>État du siège</b>			

### 3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--	-----------	---	---

### 4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	19 060 518,64	-	-

### 5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	<b>Type(s) :</b>		
<b>Avoirs bancaires</b>	-	-	-
<b>Obligations</b>	2 542 375,65	-	-
<b>Actions</b>	17 161 779,47	-	-
<b>Autre(s)</b>	785 485,78	-	-

#### Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds / compartiment.

## DWS Internationale Renten Typ O

<b>6. Devise(s) des garanties reçues</b>			
Devise(s) :	EUR ; GBP ; SEK ; JPY ; AUD ; USD ; CAD ; CHF ; DKK	-	-
<b>7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)</b>			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	20 489 640,90	-	-
<b>8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus) *</b>			
<b>Part des revenus du fonds</b>			
absolu	51 603,65	-	-
en % des revenus bruts	69,00	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-
<b>Part des revenus de la société de gestion</b>			
absolu	23 234,65	-	-
en % des revenus bruts	31,00	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-
<b>Part des revenus de tiers</b>			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-
<b>9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>			
absolu	-		
<b>10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés</b>			
Total	19 060 518,64		
Part	10,81		
<b>11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>			
1. Nom	Spain, Kingdom of		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 020 325,97		
2. Nom	Smith & Nephew PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	699 712,11		

## DWS Internationale Renten Typ O

<b>3. Nom</b>	Skandinaviska Enskilda Banken AB		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 702,95		
<b>4. Nom</b>	Christian Hansen Holding AS		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 699,92		
<b>5. Nom</b>	Network International Holdings PLC		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 699,76		
<b>6. Nom</b>	AstraZeneca PLC 23/03 03 2027 S. emtn		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 696,58		
<b>7. Nom</b>	London Stock Exchange Group PLC		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 687,62		
<b>8. Nom</b>	Essity AB		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 655,48		
<b>9. Nom</b>	Sartorius AG		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 612,04		
<b>10. Nom</b>	Zurich Insurance Group AG		
<b>Volume des garanties reçues (absolu)</b>	699 437,22		
	<b>12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b>		
<b>Part</b>			-
	<b>13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps</b> (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)		
<b>Comptes / dépôts spéciaux</b>	-		-
<b>Comptes collectifs / dépôts</b>	-		-
<b>Autres comptes / dépôts</b>	-		-
<b>Le type de garde détermine le bénéficiaire</b>	-		-

## DWS Internationale Renten Typ O

---

### 14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

<b>Nombre total de conservateurs / teneurs de compte</b>	1	-	-
<b>1. Nom</b>	State Street Bank International GmbH (Custody Operations)		
<b>Montant détenu en absolu</b>	20 489 640,90		

\* Les écarts éventuels par rapport aux informations correspondantes du compte de résultats détaillé sont basés sur les effets de la régularisation des revenus.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,  
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1  
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises détenues en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement conformes à la taxinomie.

**Dénomination du produit :** DWS Internationale Renten Typ O

**Identifiant d'entité juridique (code LEI) :** 549300HZIPVDT7PWUL25

**ISIN :** DE0009769703

### Caractéristiques environnementales et/ou sociales

**Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?**

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ____%  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a <b>promu des caractéristiques environnementales/sociales</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 13,72 % d'investissements durables  <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social  <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>n'a pas réalisé d'investissements durables</b> .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La société a promu des caractéristiques environnementales et sociales avec ce fonds dans les domaines de la protection du climat, des normes sociales, de la gouvernance et de l'évaluation des États, en appliquant une stratégie d'exclusion qui tient compte des critères d'exclusion suivants :

- (1) Risques climatiques et de transition
- (2) Violations de normes en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires
- (3) Freedom House pour les États identifiés comme « non libres »
- (4) Secteurs controversés pour les entreprises dépassant un seuil de chiffre d'affaires prédéfini
- (5) Armes controversées.

La société a également fait la promotion avec ce fonds d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

La société n'avait pas déterminé, pour ce fonds, d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les descriptions détaillées des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les éléments d'actifs et les indicateurs ont respecté les normes ESG définies, peuvent être consultées dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Il convient également de noter que ce chapitre contient des informations plus détaillées sur les critères d'exclusion des indicateurs de durabilité. Ces informations doivent être lues en relation avec la présentation suivante de la performance des indicateurs de durabilité.

Pour le calcul des ratios ESG, les cours d'évaluation du système de front-office sont utilisés pour les éléments d'actif, de sorte qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

Indicateurs	Description	Performance
<b>Indicateurs de durabilité</b>		
Évaluation du risque climatique et de transition	Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur est exposé aux risques climatiques et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Évaluation de la norme	Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Statut Freedom House	Indicateur de la liberté politique et civile d'un État	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés	Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation d'exclusion pour le secteur « armes controversées »	Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la durabilité	Méthodologie servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« règlement sur la publication d'informations »), sert d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables	13,72 % des actifs du portefeuille
<b>Les principales incidences négatives (PAI)</b>		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,83 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 septembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des informations disponibles dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent notamment sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas d'informations sur un PAII individuel pour des titres particuliers ou leurs émetteurs, parce qu'aucune donnée n'est disponible ou que l'indicateur ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre en question, ces titres ou émetteurs peuvent être inclus dans des méthodes de calcul PAII individuelles avec une valeur de 0. Pour les fonds cibles, un « examen du portefeuille » est effectué en fonction de la disponibilité des données, y compris en ce qui concerne l'actualité des données relatives aux positions des fonds cibles et les informations disponibles sur les titres ou les émetteurs associés. La méthode de calcul de chaque PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement de certaines catégories de titres (comme les produits dérivés), d'une couverture plus large des données ou de clarifications réglementaires.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

La société a investi pour le fonds en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement sur la publication d'informations. Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies (appelés « SDG » (Sustainable Development Goals) - objectifs de développement durable des Nations unies), qui avaient des objectifs environnementaux et/ou sociaux, comme par exemple la liste (non exhaustive) suivante :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille. La société a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de l'évaluation de la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation de la durabilité a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement sur la publication d'informations, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, pour les emprunts avec affectation de produits qui ont été considérés comme durables, une imputation a été effectuée pour la valeur totale de l'emprunt.

La société n'a pas cherché à atteindre avec le fonds un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation de l'impact significatif (« évaluation DNSH ») faisait partie intégrante de l'évaluation de durabilité de DWS et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies avait affecté de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH, l'évaluation de durabilité DWS a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que des indicateurs pertinents des tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations. En tenant compte de ces effets négatifs, la société a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données, les objectifs politiques ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité, la société a en outre évalué, sur la base de l'évaluation des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises dont la note normative la plus basse était F n'étaient pas considérées comme durables et étaient exclues en tant que placement possible.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements conformes à la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La société a pris en compte pour le fonds les principaux effets négatifs suivants sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le secteur des services financiers (SFDR) :

- Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ;
- Implication dans des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14) et
- Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (n° 16).

Les principales incidences négatives susmentionnées ont été prises en compte au niveau du produit en appliquant la méthodologie d'évaluation ESG relative à l'exclusion des placements du fonds qui satisfaisaient aux caractéristiques environnementales et sociales promues, comme décrit plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### DWS Internationale Renten Typ O

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
US Treasury 15/15.02.45	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	3,2 %	États-Unis
US Treasury 20/15.05.40	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	3,1 %	États-Unis
US Treasury 20/31.07.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,7 %	États-Unis
Landwirts. Rentenbank 14/23.04.24 S.1098 MTN	K - Activités financières et d'assurance	2,7 %	Allemagne
Japan 21/20.12.40	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,4 %	Japon
US Treasury 20//15.05.50	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	États-Unis
DWS Invest Short Duration Income FC	Z - Autres	2,3 %	Luxembourg
US Treasury 20/30.04.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	États-Unis
US Treasury 15/15.02.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	États-Unis
US Treasury 21/15.12.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	États-Unis
US Treasury 20/30.04.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	États-Unis
Japan 19/20.09.49 S.No. 64	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	Japon
US Treasury 20/31.10.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	États-Unis
Internat. Bk for Reconst. and Dev. 19/24.01.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Exterritorialité
US Treasury 20/31.08.27	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	États-Unis

pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 29 septembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

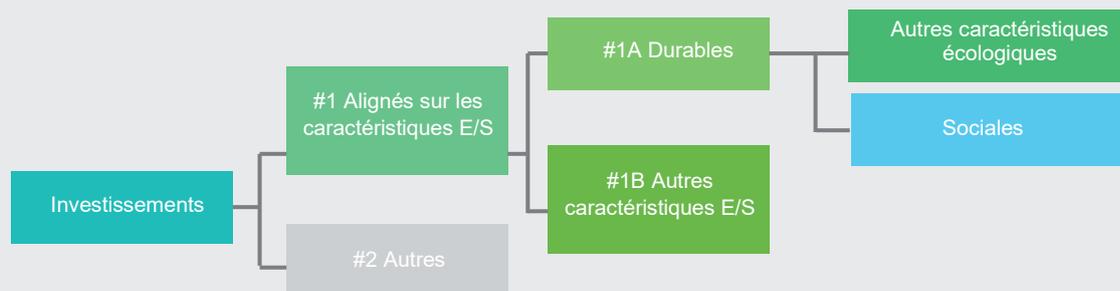
La part des investissements liés au développement durable s'élevait à 95,06 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des éléments d'actif spécifiques.

## Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce fonds a investi 95,06 % de sa valeur dans des actifs conformes aux normes ESG définies par la société (#1 Axé sur les caractéristiques environnementales et sociales). 13,72 % de la valeur du fonds ont été investis dans des investissements durables (#1A Investissements durables).

4,94 % de la valeur du fonds a été investie dans des actifs pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'a pas été appliquée ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, il a été toléré d'investir jusqu'à 49 % de la valeur du fonds dans des investissements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en termes d'approches d'évaluation ESG et d'exclusions. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation de la norme DWS).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres investissements** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Investissements durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### DWS Internationale Renten Typ O

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,2 %
C	Industrie manufacturière	1,3 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,0 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9 %
H	Transports et entreposage	0,7 %
I	Hôtellerie/restauration	0,3 %
J	Information et communication	1,6 %
K	Activités financières et d'assurance	35,8 %
L	Activités immobilières	0,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,1 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	48,5 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,4 %
NA	Autres	7,1 %
	<b>Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles</b>	<b>3,8 %</b>

Situation au : 29 septembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils conformes à la taxinomie de l'UE ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été conformes à un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?<sup>1</sup>

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

La société n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques conformes à la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne la conformité à la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de CO2 d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités facilitatrices** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

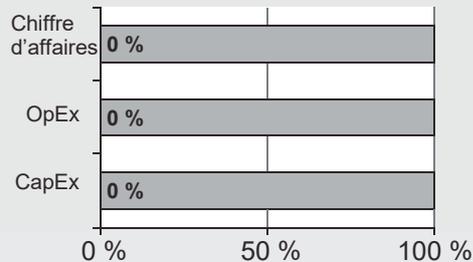
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités conformes à la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des entreprises détenues en portefeuille.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts conformes à la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer la conformité des obligations d'État\* à la taxinomie, le premier graphique montre la conformité à la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations d'État, tandis que le deuxième graphique représente la conformité à la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations d'État.

1. Conformité des investissements à la taxinomie, **obligations d'État incluses\***



Conformes à la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Conformes à la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Conformes à la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Conformes à la taxinomie	0,00 %
Non conformes à la taxinomie	100,00 %

2. Conformité des investissements à la taxinomie, **hors obligations d'État\***



Conformes à la taxinomie	0,00 %
Conformes à la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Conformes à la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Conformes à la taxinomie	0,00 %
Non conformes à la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations d'État » comprennent toutes les positions à risque par rapport aux États.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et facilitatrices ?

Il n'y avait pas de pourcentage d'investissement dans les activités économiques de transition et les activités facilitatrices.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non conformes à la taxinomie de l'UE ?

Il n'existait pas de part distincte pour les investissements durables ayant un objectif environnemental, qui n'étaient pas conformes à la taxinomie de l'UE. Il n'a pas été possible de séparer les investissements durables, qu'ils soient écologiques ou sociaux, lors de l'évaluation. La part totale des investissements durables a représenté au total 13,72 % de la valeur du fonds.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La société n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables pour le fonds, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement sur les obligations de publication d'informations. Toutefois, comme il n'a pas été possible de séparer les investissements lors de l'évaluation des investissements durables, la part totale des investissements durables environnementaux et sociaux représentait au total 13,72 % de la valeur du fonds.



Quels étaient les investissements relevant de la catégorie « Autres investissements », quel était l'objectif de placement poursuivi et existait-il une protection environnementale ou sociale minimale ?

La rubrique #2 Autres investissements comprenait des actifs représentant 4,94 % de la valeur du fonds pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'a pas été appliquée ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible.

Dans le cadre de ce quota, il a été toléré d'investir jusqu'à 49 % de la valeur du fonds dans des investissements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en termes d'approches d'évaluation ESG et d'exclusions.

Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation de la norme, ce qui signifie que les entreprises devaient appliquer les pratiques de bonne gouvernance.

Ces autres investissements pouvaient comprendre tous les actifs prévus dans la politique de placement, y compris les avoirs bancaires et les produits dérivés.

Les « Autres investissements » ont pu être utilisés pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection écologique ou sociale minimale n'a pas été prise en compte dans les autres investissements de ce fonds, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce fonds a suivi une stratégie obligataire. Les actifs du fonds ont été investis principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales annoncées, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du fonds en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues a fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG interne à l'entreprise et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du fonds. Pour plus de détails sur la politique de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente et les Conditions particulières de placement.

#### **Méthodologie d'évaluation ESG**

La société visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire.

La méthodologie d'évaluation ESG était basée sur la base de données ESG, qui utilisait les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG a identifié des notes allant de « A » à « F » au sein des différentes approches d'évaluation. Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles (A à F), « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse. La base de données ESG a également fourni des critères d'exclusion (exclusions complètes ou exclusions basées sur des seuils de chiffre d'affaires) sur la base d'autres approches d'évaluation.

Dans ce cadre, les évaluations respectives des éléments d'actif ont été considérées individuellement. Si un émetteur avait une évaluation dans une approche d'évaluation qui n'était pas considérée comme appropriée dans cette approche d'évaluation, les actifs des émetteurs ne pouvaient pas être acquis, même s'ils avaient une évaluation qui serait appropriée dans une autre approche d'évaluation.

La base de données ESG a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes ESG en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

#### **• Évaluation du risque climatique et de transition**

L'évaluation des risques climatiques et de transition a permis d'évaluer le comportement des émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs qui avaient une note de F dans l'approche d'évaluation du risque climatique et de transition ont été exclus.

#### **• Évaluation de la norme**

L'évaluation de la norme a permis d'évaluer les entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail et des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises qui avaient une évaluation de F dans l'approche d'évaluation de la norme ont été exclues.

#### **• Statut Freedom House**

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

#### • **Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés**

Ont été exclues les entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »).

Les entreprises ont été exclues de l'investissement en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés. Pour le fonds, il était expressément prévu d'exclure les entreprises dont le chiffre d'affaires était généré comme suit :

- à plus de 10 % de la fabrication de produits et/ou de la fourniture de services dans l'industrie de l'armement,
- à plus de 5 % de la production et/ou de la distribution d'armes de poing ou de munitions civiles,
- à plus de 5 % de la fabrication de produits du tabac,
- à plus de 25 % de l'extraction de charbon et de la production d'énergie à base de charbon,
- à plus de 5 % de l'extraction des sables bitumineux.

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues. Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société peut décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

#### • **Évaluation de l'exclusion pour les « armes controversées »**

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à sous-munitions et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

#### • **Évaluation des obligations avec utilisation du produit**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation des produits étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

#### • **Évaluation des parts de fonds de placement**

Les parts d'investissement ont été évaluées en tenant compte des investissements au sein des fonds cibles selon l'évaluation des risques climatiques et de transition, l'évaluation de la norme, le statut Freedom House ainsi que selon l'évaluation d'exclusion des « armes controversées » (à l'exception des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri et des munitions à l'uranium).

Les méthodes d'évaluation des parts d'investissement étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les fonds cibles pouvaient être investis dans des actifs qui n'étaient pas conformes aux normes ESG définies pour les émetteurs.

#### **Évaluation de la durabilité conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement sur les obligations de publication d'informations**

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a évalué la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit

financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

### Éléments d'actifs non évalués au niveau ESG

Tous les investissements du fonds n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG. C'était notamment le cas des actifs suivants :

Les avoirs bancaires n'ont pas été évalués.

Les produits dérivés n'ont pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'éléments d'actifs répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du fonds que si les émetteurs des actifs sous-jacents respectaient les normes ESG et n'étaient pas exclus selon les approches d'évaluation ESG décrites ci-dessus.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire.

La bonne gouvernance a été évaluée à l'aide de l'évaluation de la norme, qui est présentée dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'avait été défini comme valeur de référence.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Frankfurt / Main, le 12 janvier 2024

DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main  
La direction

KPMG a émis une observation sans réserve sur le rapport annuel complet conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch). Cette observation particulière se traduit comme suit :

## Observation du commissaire aux comptes indépendant

### À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt / Main

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS Internationale Renten Typ O comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 30 septembre 2023, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

#### Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur, et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel ne comportant aucune anomalie significative due à des actes délictueux (à savoir, manipulation dans la présentation des comptes et atteintes à l'actif) ou à des erreurs.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds commun de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

## Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte aucune anomalie significative due à des actes délictueux ou à des erreurs et à formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter d'actes délictueux ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à des actes délictueux ou à des erreurs dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives résultant d'actes délictueux ne soient pas détectées est plus élevé que le risque que des anomalies significatives résultant d'erreurs ne soient pas détectées, les actes délictueux pouvant impliquer notamment des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou la manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.
- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s'il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d'audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'établissement, la présentation et le contenu d'ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu'il reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et aux réglementations européennes en vigueur.

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, de l'étendue et la durée prévues de l'audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses significatives inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt / Main, le 12 janvier 2024

KPMG AG  
Société d'expertise comptable

Kuppler	Steinbrenner
Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes

## Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH  
60612 Frankfurt / Main, Allemagne  
Fonds propres au 31 décembre 2022 :  
452,6 millions d'euros  
Capital souscrit et libéré au  
31 décembre 2022 : 115 millions d'euros

## Conseil de surveillance

Dr. Stefan Hoops  
Président  
DWS Management GmbH,  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA)  
Frankfurt / Main

Christof von Dryander  
Vice-président  
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,  
Frankfurt / Main

Hans-Theo Franken  
Président du conseil de surveillance  
Deutsche Vermögensberatung AG,  
Frankfurt / Main

Dr. Alexander Ilgen  
Deutsche Bank AG,  
Frankfurt / Main

Dr. Stefan Marcinowski  
Oy-Mittelberg

Holger Naumann (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023)  
DWS Group GmbH & Co. KGaA,  
Frankfurt / Main

Prof. Christian Strenger (jusqu'au 29 mai 2023)  
The Germany Funds,  
New York

Elisabeth Weisenhorn  
Portikus Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Gerhard Wiesheu  
Membre du directoire  
Bankhaus Metzler seel. Sohn & Co. AG,  
Frankfurt / Main

Susanne Zeidler  
Frankfurt / Main

## Direction

Manfred Bauer  
Porte-parole de la direction

Membre de la direction de  
DWS Management GmbH  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA),  
Frankfurt / Main

Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dr. Matthias Liermann

Porte-parole de la direction de  
DWS International GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Petra Pflaum

Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

Gero Schomann (depuis le 4 avril 2023)

Membre de la direction de  
DWS International GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

Vincenzo Vedda (depuis le 17 février 2023)

Membre de la direction de  
DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main  
Membre du conseil de surveillance de  
MorgenFund GmbH,  
Frankfurt / Main

Dirk Görgen (jusqu'au 31 décembre 2022)

Membre de la direction de  
DWS Management GmbH  
(associé commandité de  
DWS Group GmbH & Co. KGaA),  
Frankfurt / Main

Stefan Kreuzkamp (jusqu'au 31 décembre 2022)  
Frankfurt / Main

## Dépositaire

State Street Bank International GmbH  
Brienner Straße 59  
80333 München, Allemagne  
Fonds propres au 31 décembre 2022 :  
2 928,6 millions d'euros  
Capital souscrit et libéré au  
31 décembre 2022 : 109,4 millions d'euros

## Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,  
Frankfurt / Main

Situation au : 31 octobre 2023

**DWS Investment GmbH**

60612 Frankfurt / Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

[www.dws.com](http://www.dws.com)